

N° 2149 Sahel Dimanche  
du 30 Mai 2025  
Prix : 500 francs CFA

[www.lesahel.org](http://www.lesahel.org)

Office National  
d'édition et de Presse  
Place du petit marché  
Tel : 20 73 34 86 / 87  
BP: 13 182  
Niamey-Niger  
36<sup>ème</sup> ANNÉE

# Sahel Dimanche

## Entre raréfaction du poisson et actions pour augmenter la production halieutique



**E**n cette journée de vendredi 16 mai, de nombreux pêcheurs sont visibles au bord du fleuve Niger à Niamey. Certains naviguant en pirogue, d'autres postés sur la rive scrutant les eaux. Tous partagent un même constat : la pêche devient de plus en plus difficile. À chaque lancer de filet, l'attente est longue et, bien souvent, c'est la déception qui en résulte. La prise est maigre, parfois inexistante. Jadis florissante, la pêche

traditionnelle devient moins fructueuse, rendant ainsi aléatoires les moyens de subsistance de nombreuses familles. Les pêcheurs témoignent d'une diminution progressive des quantités de poisson. Ils s'interrogent sur la pérennité de cette activité ancestrale. Ils pointent du doigt certaines pratiques peu recommandées et espèrent des actions concrètes pour développer la production halieutique.

PP. 10-11

**Trombinoscope**

**Le Gouvernement de la Refondation de la République suite au réaménagement du 17 Avril 2025**

PP. 12-13

### Editorial

**L'axe 3 de la Vision du Chef de l'Etat en chantier**

P. 3

**Visite du ministre de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels dans des Centres d'examen**

P. 2



Idrissa Hamadou / ONEP

**Tabaski 2025 et interdiction d'exportation du bétail**

P. 9

### Invité

**Adjudant-Chef Ibrahim Alzouma, Administrateur Délégué des Communes Rurales de N'Gonga et Fakara**

P. 4

## Visite du ministre de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels dans des Centres d'examen

### Soutenir les candidats et s'assurer du bon déroulement des épreuves du CQP

Les épreuves des Examens du Certificat de Qualification Professionnelle se déroulent du 28 au 31 mai 2025 sur l'ensemble du territoire national. Cependant, ces examens ont connu des perturbations à Niamey et Maradi pour des raisons de matière d'œuvre dans certaines filières. Informé à partir de Tillabéri où il effectue une mission pour le lancement officiel des examens le mercredi 28 mai 2025, le ministre de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels, Pr Farimo Moumouni s'est rendu directement au Centre de Formation aux Métiers Niamey 1, situé au quartier Goudel pour s'enquérir de la situation. Séance tenante, des dispositions ont été prises avec des instructions fermes.

Le jeudi 29 mai 2025, le ministre de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels a effectué une visite, cette fois ci, dans les 5 différents centres d'examen répartis dans les 5 arrondissements communaux de la Ville de Niamey. L'objectif de cette sortie est de s'assurer du bon déroulement des épreuves et apporter le soutien des autorités aux candidats. Le Centre de Formation aux Métiers "Niamey 1" a constitué la première étape de cette visite. Les responsables de ce centre et les membres du jury ont présenté à la délégation ministérielle les installations et les mesures mises en place pour garantir le bon déroulement des examens. La délégation s'est ensuite rendue au Centre de Formation aux Métiers Niamey 5, puis Niamey 4, 3 et 2 avant de terminer la visite avec le Centre des Métiers du Cuir et d'Art du Niger.

Au niveau de tous les centres, le ministre a effectué le même exercice, en parcourant les différentes salles d'examen, les ateliers des travaux pratiques et sites d'application. Pr Farimo Moumouni a suivi avec intérêt les travaux pratiques des candidats. Des épreuves de plomberie, d'électricité bâtiment, de soudure métallique, de menuiserie, de couture, etc., ont été mises en avant, illustrant la diversité des voies

professionnelles offertes aux jeunes. Au-delà de la simple observation, la visite du ministre a également été l'occasion d'échanges enrichissants avec les formateurs et les responsables des centres. Ces derniers ont partagé leurs expériences sur les défis rencontrés dans l'enseignement professionnel, mais également les efforts consentis à tous les niveaux. A toutes les étapes, le ministre Farimo a promis de prendre en compte les observations pour continuer à améliorer les conditions d'apprentissage et d'examen.



La délégation ministérielle visitant un atelier de travaux pratiques

A l'issue de la visite, le ministre a animé un point de presse au cours duquel il a réitéré son engagement à renforcer le système de l'enseignement et de la formation technique et professionnels afin que chaque jeune puisse accéder à des compétences techniques et professionnelles. « Tout est

rentré dans l'ordre et l'examen du CQP, même s'il a connu un retard, se déroule bien. Au demeurant, on peut dire que l'examen du CQP s'est bien déroulé sur l'ensemble du territoire national, malgré le problème signalé à Niamey et à Maradi. Evidemment, il y a des leçons à tirer pour le bon déroulement des examens à venir, il y a également des responsabilités à situer, il y a enfin des sanctions à administrer le cas échéant et cela j'y veillerai personnellement », a déclaré le ministre Farimo avec fermeté.

Cette visite a motivé davantage les candidats. Les examens exclusivement pratiques continuent jusqu'au samedi 31 mai, avec l'espoir que le succès sera au rendez-vous pour ces jeunes, fer de lance de l'économie nationale.

Abdoul-Aziz Ibrahim

#### Au Cabinet du président du Conseil Consultatif de la Refondation

### Dr Mamoudou Harouna Djingarey s'entretient avec le Sous-secrétaire d'État adjoint Américain pour l'Afrique de l'Ouest, Envoyé Spécial pour le Sahel, M William Stevens

Le président du Conseil Consultatif de la Refondation (CCR), Dr Mamoudou Harouna Djingarey, s'est entretenu, le jeudi 29 mai 2025 à son cabinet, avec le Sous-secrétaire d'État adjoint Américain pour l'Afrique de l'Ouest, Envoyé Spécial pour le Sahel, M William Stevens. L'audience s'est déroulée en présence de l'ambassadeur des États-Unis au Niger, SE Mme Kathleen Fitz Gibbon ainsi que des Vice-présidents du Conseil Consultatif de la Refondation.



Issa Moussa / ONUP

#### Hommage aux valeurs citoyennes

### La « place de l'Escadrille » devient « TARHA-N AKAL », symbole de l'amour de la patrie

Le ministre des Transports et de l'Aviation Civile, le Colonel-major Abdourahamane Amadou, a procédé, hier jeudi 29 mai 2025, à la cérémonie officielle de rebaptisation de la célèbre « place de l'Escadrille ». Désormais, cet espace emblématique porte le nom « TARHA-N AKAL », qui signifie en langue tamacheck « L'amour de la patrie ».

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités de haut rang, dont le Chef d'Etat-major particulier du Président de la République, Le Colonel Ibroh Amadou Bacharou, le Directeur Général de l'OPVN, LE Colonel-major Sidi Mohamed, le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Sidi Mohamed Almahmoud, le Gouverneur



La place de l'Escadrille désormais Place TARHA-N AKAL

de la région de Niamey, le Général de Brigade Assoumane Abdou Harouna, l'Administrateur Délégué de la Ville de Niamey, le Colonel Boubacar Soumana

Garanké, ainsi que de nombreux responsables des FDS et d'autres invités de marque.

Pour rappel, la place TARHA-N AKAL

a longtemps été un espace de rassemblement populaire, un lieu d'expression libre, notamment pour la jeunesse. Ce site a acquis une notoriété particulière en tant que « place de la résistance », après avoir été le théâtre de manifestations et de mobilisations citoyennes majeures, notamment à la suite des événements du 26 juillet 2023 pour exiger le départ des troupes étrangères du territoire nigérien.

En la rebaptisant, les autorités nigériennes entendent honorer la mémoire collective, rendre hommage à la combativité, au courage et à l'attachement des Nigériens à leur patrie, tout en inscrivant ce lieu dans une dynamique de paix et de cohésion nationale.

Assad Hamadou

*Message du Ministre en charge de la Santé à l'occasion de la célébration de la Journée Mondiale Sans TABAC*

## Un appel à faire barrage aux manœuvres sournoises de l'industrie du tabac

À l'instar des autres pays de la communauté internationale, le Niger commémore, le 31 mai 2025, la Journée Mondiale Sans Tabac sous le thème : « Dévoiler l'attrait : Exposer les tactiques de l'industrie du tabac et des produits nicotiniques ». A cette occasion, le ministre de la Santé et de l'Hygiène Publiques, le Médecin Colonel-major Garba Hakimi a livré un message dans lequel il a souhaité l'implication et la participation active de l'ensemble des couches sociales du pays, particulièrement les parents, les ONG et associations, la société civile, les syndicats, les jeunes, les entreprises de médias sociaux, pour faire échec aux manœuvres sournoises de l'industrie du tabac.

Pour le ministre de la Santé et de l'Hygiène Publiques, cette journée constitue un cadre privilégié pour l'ensemble des acteurs impliqués dans la lutte antitabac, pour passer en revue les progrès accomplis, identifier les défis qui restent à être relevés, dans le noble mais difficile combat que mène l'humanité contre la pandémie du tabagisme. En effet, en plus de nombreuses maladies débilitantes et mortelles comme les maladies respiratoires, cardiovasculaires et les cancers dont il est la cause, le tabac tue actuellement plus de huit (8) millions de personnes chaque année à travers le monde selon les statistiques de l'OMS. Parmi elles, environ 1,2 million sont des



*Le ministre Médecin Colonel-major Garba Hakimi livrant son message*

non-fumeurs involontairement exposés à la fumée du tabac.

Aussi, a-t-il fait savoir, la dernière enquête STEPS, réalisée en 2021, par le Programme National de Lutte contre les Maladies Non Transmissibles, a révélé que 6,2 % de Nigériens fument avec un taux de 11,5 % chez les hommes et 0,2 % chez les femmes. Une telle évidence vient confirmer aux acteurs que le Niger n'est malheureusement pas épargné par la pandémie du tabac. Face à cette pandémie, les Etats membres de l'OMS ont adopté la Convention Cadre pour la Lutte Antitabac en 2003 et son Protocole pour éliminer le commerce illicite des produits

du tabac en 2017. Cette convention, dont la mise en œuvre devait apporter une solution à la consommation des produits du tabac, a déjà enregistré l'adhésion de 182 pays à travers le monde.

Après quelques années de mise en œuvre, les données de l'OMS font état, selon Médecin Colonel-major Garba Hakimi, d'une relative régression de la prévalence du tabagisme sur le plan mondial. Toutefois, cette lueur d'espoir risque d'être estompée par les nouvelles stratégies déployées par l'Industrie du Tabac. Ces stratégies pour les moins déloyales consistent à atteindre les jeunes à travers les réseaux sociaux, le marketing,

la promotion et la vente de nouveaux produits du tabac comme la cigarette électronique, les sachets de nicotine, les produits chauffés et même de la drogue.

« L'un des principaux défis de santé publique aujourd'hui réside dans l'attractivité des produits du tabac, de la nicotine et des produits connexes, en particulier auprès des jeunes », a alerté le ministre en charge de la Santé publique. L'industrie du tabac s'efforce constamment de trouver des moyens pour rendre ces produits séduisants et plus attractifs. Elle ne se contente pas d'élargir sa base de consommateurs immédiats, mais complique également les efforts pour arrêter, prolongeant ainsi l'exposition aux substances nocives.

En ratifiant la convention cadre et son protocole, le Niger a sans aucun doute fait le choix pour la promotion et la protection de la santé de la population en général et celle des jeunes en particulier. Pour réaffirmer cette volonté, a indiqué le ministre en charge de la Santé, le Gouvernement vient d'adopter le décret portant modalités d'application de la loi sur les principes fondamentaux de la santé et de l'hygiène publiques qui prend en compte non seulement les directives de l'OMS les plus récentes, mais aussi les aspects relatifs aux tactiques développées par l'industrie du Tabac.

Aïchatou H. Wakasso

### Editorial

## L'axe 3 de la Vision du Chef de l'Etat en chantier

Un projet de contribution à la concrétisation de l'axe 3 de « la Vision pour un Niger véritablement indépendant et prospère » du Président de la République, Chef de l'État, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, a été lancé le 24 mai dernier à Niamey.

Ce projet qui est, d'une part, la traduction d'un engagement fort en faveur des femmes et des jeunes et, d'autre part, la matérialisation des aspirations profondes des couches vulnérables, vise particulièrement le renforcement des capacités de production dans le respect des normes des femmes et des jeunes entrepreneurs, la mise à disposition de nouvelles technologies de l'information qui permettront à ces cibles d'être plus compétitives sur le marché national et international et enfin la mise en place d'une politique publique pour rendre viables ces entreprises afin qu'elles participent activement à la refondation économique de notre pays.

Le thème de l'événement, « Contribution des femmes à la refondation industrielle du Niger », qui a servi de cadre au lancement de ce projet, est sans nul doute en harmonie

avec les idéaux de la dynamique de reconquête de la souveraineté nationale et l'indépendance véritable dans laquelle notre pays s'est inscrit depuis bientôt deux ans.

Du reste, l'axe 3 de la Vision pour un Niger véritablement indépendant et prospère du Président de la République, Chef de l'Etat, repose sur des réformes structurelles hardies et les investissements nécessaires pour garantir au Niger la souveraineté dans tous les domaines, le développement industriel voire la production des biens de base.

« Il est à noter que la transformation sur place et la consommation des produits locaux seront encouragées afin de soutenir les producteurs locaux, de limiter la dépendance du pays et de renforcer ainsi sa souveraineté », disait justement le Président de la République, Chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, dans l'axe 3 de sa Vision.

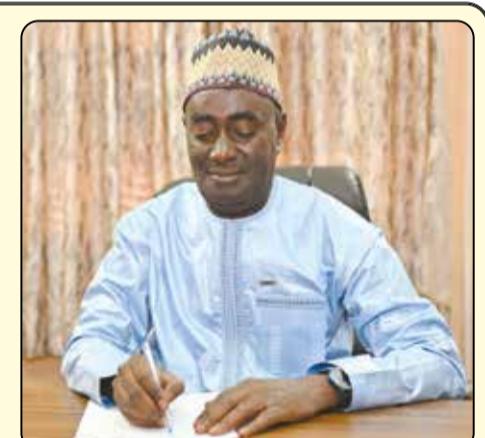
Le développement des chaînes de valeur préconisé par le Chef de l'Etat pourra se traduire par le soutien aux opérateurs ou même à la création d'entreprises à capital public pour promouvoir la commercialisation des produits

locaux et concernera également le soutien aux initiatives de transformation des produits agropastoraux.

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, il s'agira plus spécifiquement d'accélérer la mise en place de pôles agro-industriels afin de promouvoir et valoriser les cultures industrielles.

Cependant, l'axe 3 de La Vision du Président de la République, Chef de l'Etat, ne saurait se concrétiser sans une réelle prise de conscience des femmes et des jeunes qui, il faut le dire, représentent le groupe cible principal de la dynamique du renouveau industriel de notre pays.

C'est pourquoi, dans le Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie (PRSP) du Premier ministre, ministre de l'Economie et des Finances, Ali Mahamane Lamine Zeine, le gouvernement de la refondation a mis un accent particulier sur la promotion et la création de moyennes entreprises, petites industries, des usines de transformation des produits locaux et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Au demeurant, l'Etat, à travers le Ministère en charge du Commerce et



*Par Alou Moustapha*

de l'Industrie ,s'est engagé à concrétiser ce volet important de l'axe 3 de la Vision du Président de la République, Chef de l'Etat, à travers un accompagnement régulier et soutenu et la coordination des actions pouvant à court, moyen et long termes garantir un environnement propice à l'épanouissement de toute initiative industrielle en faveur des femmes et des jeunes nigériens. Enfin, parallèlement aux réformes en faveur de l'éclosion d'initiatives nouvelles dans le domaine de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes, et pour davantage accompagner la commercialisation des produits locaux transformés sur les marchés national, régional et international, l'Etat s'est engagé à déployer une stratégie de promotion de leur écoulement à travers des approches innovantes et consensuelles ■

Adjudant-Chef Ibrahim Alzouma, Administrateur Délégué des Communes Rurales de N'Gonga et Fakara

## « Le potentiel agricole et halieutique constitue un levier de développement que nous comptons valoriser au mieux »

**Situées dans la région de Dosso, les Communes Rurales de N'Gonga et Fakara font face à de nombreux défis en matière de développement. Elles sont confrontées notamment à une insuffisance d'infrastructures de base, un accès limité aux services sociaux et à une faible mobilisation des ressources. Dans cet entretien, l'Administrateur Délégué des deux communes, Adjudant-Chef Ibrahim Alzouma, revient sur les priorités actuelles de ces deux entités, les projets en cours, les efforts de mobilisation communautaire et les perspectives envisagées pour faire émerger ces territoires à fort potentiel.**

Monsieur l'Administrateur Délégué, présentez-nous les communes de Fakara et N'Gonga en quelques mots.

La Commune Rurale de N'Gonga est située dans le département de Boboïye, région de Dosso. Elle couvre une superficie de 375 Km<sup>2</sup>. Elle compte 33 villages administratifs, 44 hameaux et 8 groupements pour une population estimée à 40.246 habitants composée de 19.935 hommes et 20.311 femmes ; la densité est de 88,87 habitants au km<sup>2</sup>.

Quant à la Commune rurale de Fakara, elle couvre une superficie de 606 km<sup>2</sup> avec quatorze (14) Villages Administratifs et plusieurs hameaux pour une population estimée à 24.180 en 2022 avec un taux d'accroissement censitaire de 4,2% (enquête source PLEA 2019). La densité est estimée à 39,96 habitants au km<sup>2</sup>. Deux principales activités productives caractérisent la vie de la population des 2 communes : l'agriculture et l'élevage. Ces deux activités font vivre presque toute la population et, dans une moindre mesure, le commerce et l'artisanat sont présents.

**Quelles sont les priorités actuelles des communes en matière de santé, d'éducation, d'eau et d'infrastructures ?**

Les priorités actuelles des communes s'articulent autour de plusieurs axes majeurs. En matière d'éducation, il s'agit d'assurer la fonctionnalité des écoles en travaillant à l'amélioration des taux d'accès, de fréquentation et de maintien des élèves dans le système scolaire. Il s'agit aussi de combler le déficit d'enseignants en soutenant les initiatives locales telles que le recours à des enseignants communautaires ou bénévoles ; améliorer les conditions d'apprentissage par la construction progressive de classes en matériaux définitifs, en remplacement des paillotes ; doter les établissements scolaires en matériels didactiques, aussi bien collectifs qu'individuels, pour renforcer la qualité de l'enseignement ; promouvoir l'alphabétisation et la formation continue des adultes, considérées comme des leviers essentiels de développement local et de réussite de la décentralisation ; renforcer l'implication de l'État et des partenaires techniques et financiers.

En matière de santé, le système de santé de la commune de N'Gonga reste largement insuffisant pour répondre aux besoins de la population. Il est constitué de deux Centres de Santé Intégrés (CSI) de type I, d'un CSI de type II, de neuf cases de santé, d'un dépôt pharmaceutique communautaire, ainsi que de trois pharmacies privées. Cependant, ces infrastructures sont numériquement insuffisantes et souffrent d'un manque criant d'équipements, de personnel médical et paramédical qualifié. Face à cette situation, les priorités sont de renforcer la couverture

sanitaire en transformant progressivement les cases de santé en CSI ; doter les CSI existants d'ambulances ; améliorer les ressources humaines, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, en recrutant davantage d'infirmiers diplômés d'État, de sages-femmes et de médecins. En matière d'accès à l'eau, dans les communes rurales de Fakara et de N'Gonga, l'accès à l'eau potable reste un défi majeur freinant le développement socioéconomique. Les infrastructures hydrauliques existantes sont limitées et souvent insuffisantes pour répondre aux besoins des populations. Pour y remédier, il est indispensable d'investir dans l'exploitation des Equipements de Qualité Potentiellement Exploitables pour l'Eau (EQPEM), dont un nombre important a été identifié et dans l'amélioration de la desserte en eau potable à travers la création ou la réhabilitation d'ouvrages hydrauliques adaptés aux besoins des communautés rurales.

Concernant les eaux de surface, la commune de N'Gonga est traversée par la grande vallée du Dallol Bosso, qui domine le paysage hydrographique local. On y trouve de nombreux bas-fonds, appelés localement «gorou», qui, après la saison des pluies, se transforment en zones de stagnation d'eau, donnant naissance à des mares permanentes ou semi-permanentées. Ces plans d'eau jouent un rôle important pour les communautés riveraines. Ils servent à l'irrigation des cultures, notamment le riz, le maraîchage et l'arboriculture, mais aussi à l'abreuvement du cheptel et parfois à des activités de pêche. Ce potentiel agricole et halieutique constitue un levier de développement que nous envisageons de valoriser au mieux. Cependant, une contrainte majeure limite leur pleine valorisation : la forte teneur en natron (carbonate de sodium) présente dans les eaux de certaines mares. Cette richesse en sels minéraux, bien que naturelle, nuit à la productivité agricole et freine certaines utilisations.

En matière d'infrastructures, on peut citer l'insuffisance d'infrastructures agricoles et d'élevage, la faible couverture du réseau électrique et de téléphonie mobile, limitant l'accès à l'électricité et aux communications et le manque d'infrastructures dédiées à l'épanouissement des jeunes, telles que des centres culturels ou sportifs. En termes d'infrastructures routières, les communes sont traversées par la route nationale N°1 dans sa limite ouest pour N'Gonga et extrême nord pour Fakara sur une quinzaine de kilomètres, notamment au niveau des villages de Koddo (Fakara), Darsalam, Madina et Diawando, dans la partie Est de N'Gonga par la route nationale N°25 sur 5 kilomètres au niveau du village de Kalla-Paté. Elles disposent de deux (2) routes latéritiques, la première reliant N'Gonga à la RN1 à partir de Margou sur 9 kilomètres et la seconde relie Kannaré à la RN1 à Koddo



**Adjudant-Chef Ibrahim Alzouma**

sur 8 kilomètres.

Le transport au sein des communes est principalement assuré par des charrettes, des motos et dans les rares cas par des véhicules (dogon baro) souvent vétustes, rares, limitant la mobilité des populations et l'accès aux marchés et services essentiels.

**Quelles sont les initiatives locales pour encourager les femmes et les jeunes à entreprendre dans ces communes ? Y a-t-il des projets d'ONG, de l'État ou des partenaires techniques qui soutiennent le développement local ?**

Dans les communes de N'Gonga et de Fakara, plusieurs initiatives locales ont été mises en place pour encourager les femmes et les jeunes à entreprendre. La mairie, en collaboration avec les ONG présentes sur le terrain, assure l'encadrement de ces groupes de femmes pour l'exploitation de sites agricoles aménagés. Parallèlement, des actions de sensibilisation sont menées au sein des communautés afin de promouvoir les investissements porteurs, notamment à travers les groupements féminins et les structures de jeunes, toujours avec l'appui des partenaires techniques. Les jeunes sont également organisés dans des activités génératrices de revenus telles que le transport à moto (taxis-motos), qui constitue une alternative économique accessible. Enfin, il y a des campagnes de sensibilisation visant à mobiliser la diaspora, afin qu'elle investisse dans des projets structurants au bénéfice des deux communes.

**Quelles difficultés rencontrez-vous pour la mise en œuvre des projets de développement économique ?**

La mise en œuvre des projets de développement économique dans les communes de N'Gonga et de Fakara se heurte à plusieurs difficultés majeures. La principale contrainte réside dans la faiblesse des ressources financières locales, conséquence directe de l'étroitesse de l'assise économique. Chaque commune ne dispose que d'un seul marché hebdomadaire, ce qui limite considérablement les recettes fiscales. La mobilisation des taxes reste également très faible. De plus, le tissu partenarial est peu étayé, avec très peu d'ONG et de projets de développement présents sur le terrain pour accompagner les efforts des autorités locales. Ces limites freinent les ambitions de développement durable et inclusif.

**Monsieur l'Administrateur Délégué, quelle est la situation du foncier rural dans vos**

**communes ? Quels types de conflits fonciers surviennent généralement et comment sont-ils résolus ?**

La gestion du foncier rural repose sur un dispositif structuré autour des Commissions Foncières Communales (COFOCOM), appuyées par des Commissions Foncières de Base (COFOB) qui assistent l'Administrateur Délégué à accomplir sa mission dans le domaine du foncier rural conformément au manuel de procédures de gestion des ressources naturelles rurales renouvelables. La commission foncière assure l'expertise sur les ressources foncières afin de prévenir les risques de conflits fonciers et permettre une utilisation harmonieuse, efficiente et équilibrée des espaces et ressources naturelles pour un développement durable.

Les conflits fonciers les plus fréquents dans ces communes incluent des litiges entre agriculteurs, entre agriculteurs et éleveurs, entre éleveurs, ainsi que des différends intrafamiliaux et interfamiliaux.

Aucun incident majeur n'a été enregistré, le seul cas de mésentente qui a nécessité une expertise de la Commission foncière départementale COFODEP a été géré grâce à une médiation conjointe avec la mairie. Et le terrain en litige a été réintégré au domaine public puis redistribué, illustrant l'efficacité de ce système de gouvernance foncière participative.

**Quels sont les grands projets ou ambitions que vous avez pour Fakara et N'gonga dans les années à venir ?**

Dans les années à venir, les communes de Fakara et de N'Gonga aspirent à impulser un développement local durable et inclusif. Pour ce faire, nous envisageons de mobiliser davantage de partenaires au développement, afin de pallier le manque actuel d'interventions extérieures et de soutenir les initiatives locales. Nous allons aussi promouvoir une gouvernance locale efficace, en renforçant la transparence et en incitant la diaspora à investir dans des projets structurants pour les communes. Nous voudrons également renforcer les capacités économiques des communes, en améliorant la mobilisation des ressources propres et en assainissant les finances locales. Nous comptons par ailleurs développer les compétences des ressources humaines, pour assurer une exécution efficiente des tâches quotidiennes et une meilleure gestion des services publics. Nous allons aussi assurer une gestion durable des ressources naturelles, en mettant en place des pratiques respectueuses de l'environnement et en valorisant les potentialités locales ; nous allons en outre intensifier les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques, afin de garantir la sécurité alimentaire et de créer des opportunités économiques pour les populations. Enfin, nous allons favoriser l'insertion socio-professionnelle des femmes, des jeunes et des personnes vulnérables, en soutenant l'entrepreneuriat et en développant des programmes de formation adaptés.

**Propos recueillis par Aminatou Seydou Harouna, Envoyée spéciale**

## L'air du temps

### L'info, la clé

**E**n ces temps d'insécurité où les Forces de Défense et de Sécurité sont sur tous les fronts, il est essentiel que chaque citoyen se sente et agisse comme un soldat. Cela est d'autant plus déterminant dans les zones rurales, les zones d'insécurité et celles frontalières. Il ne s'agit pas de prendre une AK47 ou de faire face aux terroristes et autres bandits armés qui écument certaines zones. La clé, c'est l'information. Chacun a le devoir d'informer les FDS ou les autorités administratives, coutumières ou locales les plus proches sur la présence d'individus inconnus suspects ou bizarres. Pour cela, des canaux appropriés ont été mis en place à l'image des lignes gratuites opérationnelles 7/7jours et 24/24heures. Il s'agit notamment du 4040 pour les Forces Armées Nigériennes (FAN), le 4000 pour la Gendarmerie Nationale (GN), le 8383 pour la Police Nationale (PN) et le 280 pour la Garde Nationale du Niger (GNN). Il est aussi possible de se rendre au niveau du poste des FDS le plus proche si l'on a des informations sûres et crédibles.

Il ne sert à rien d'attendre que l'irréparable se produise pour ensuite venir dire qu'on a constaté la présence d'individus bizarres dans le village ou la zone, comme on l'entend souvent ces derniers temps.

Il est vrai que dans nos villages, certaines valeurs comme l'hospitalité, la solidarité et la bienveillance envers un étranger ont encore droit de cité. Et certains malfrats profitent de ces valeurs sociales pour rester plusieurs jours dans nos villages pour rassembler le maximum d'informations et faire le maximum de repérages pour leurs gangs qui viennent ensuite dépouiller les villageois.

C'est pourquoi, il est temps de savoir à qui offrir ces valeurs puisque, de toute évidence, certains individus ne les méritent pas du tout. En effet, certains malfrats profitent de la présence des groupes armés terroristes pour troubler la quiétude des populations à travers le vol de bétail et autres kidnappings suivis de demandes de rançon aux familles.

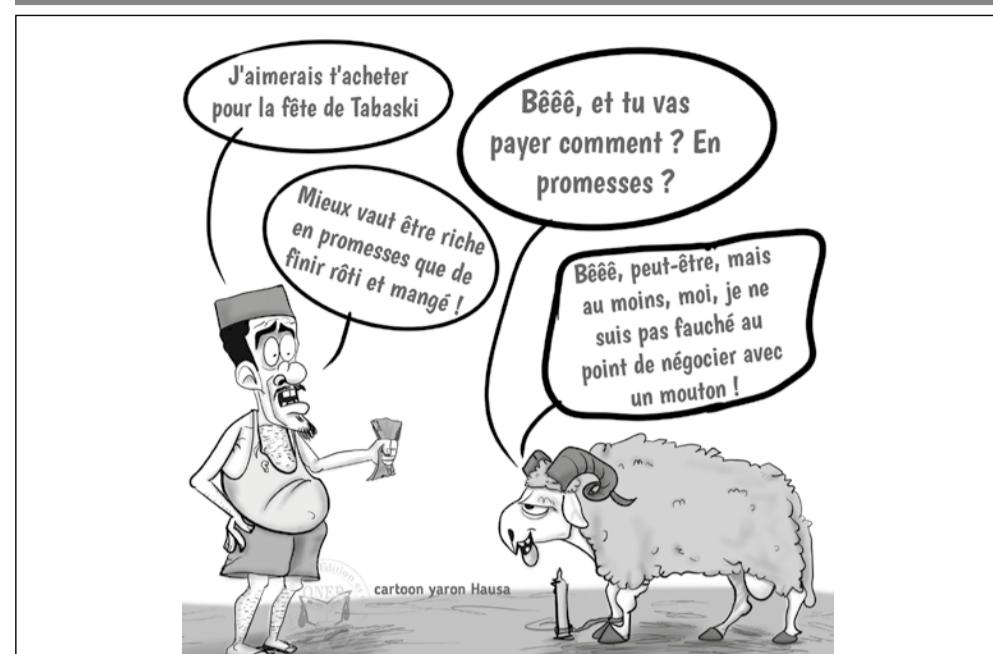
En dénonçant ces malfrats et leurs complices, on aidera les FDS à les appréhender rapidement et à mieux se concentrer sur la guerre contre le terrorisme qui a été imposée à notre pays.

C'est dire que dans le contexte actuel, la sécurité collective dépend de l'apport de chacun de nous. Elle n'est plus une affaire des FDS. C'est dire que nous avons tous le devoir de ne pas nous taire face à la présence d'individus suspects, de comportements bizarres ou d'actes qui menacent la sécurité d'un voisin, d'un groupe.

Il n'est plus question de se dire que "tant que je ne suis pas directement affecté, cela ne me concerne pas". En vérité, s'abstenir de dénoncer un malfrat, c'est créer les conditions de sa propre insécurité. Aussi, lorsqu'elles ont la bonne information à temps, les FDS peuvent agir plus vite et préserver la sécurité de tous. Comme quoi, l'information, c'est la clé. Chaque citoyen doit s'en servir pour contribuer à la préservation de la sécurité collective.

Siradji Sanda

## Le Dessin de la semaine



## Faits divers

### 8588 mètres d'altitude, - 40°C... un parapentiste miraculé après avoir été happé par un nuage géant

Ce qui devait être un vol de loisir s'est mué en expérience terrifiante et inédite. Le parapentiste chinois Peng Yujiang, parti d'un site en haute altitude à plus de 3 000 mètres le 24 mai dernier, a été soudainement aspiré par un cumulonimbus, un immense nuage d'orage réputé pour ses puissants courants ascendants. En quelques minutes, il s'est retrouvé projeté à 8 598 mètres, soit presque l'altitude de croisière d'un avion de ligne, dans un environnement extrême : - 40 °C, air raréfié, givre sur les équipements. « Je sentais l'oxygène se raréfier, et mes mains gelaien. Elles étaient exposées tout le temps, je n'ai même pas pensé à les remettre dans mes moufles », a-t-il témoigné après coup aux médias chinois, repris par Le Parisien.

#### Un record mondial

Malgré l'hypoxie et le froid, Peng Yujiang est resté conscient et a réussi à contrôler sa voile jusqu'à l'atterrissement. Sans le chercher, il a établi un record mondial : jamais un vol en parapente sans oxygène n'avait atteint une telle altitude. L'intéressé refuse cependant toute forme de célébration. « Je ne voulais pas battre de record », insiste-t-il, préférant parler d'un accident et d'une situation hors de contrôle. Une enquête a été ouverte par les autorités locales. Selon les médias chinois, Peng Yujiang n'avait ni déposé de plan de vol, ni obtenu d'autorisation pour utiliser l'espace aérien ce jour-là.

La Dépêche

## Initiative

### Oumar Abdou Habibou, promoteur de l'entreprise "CHAGOU TAGABATI "

**A**ujourd'hui, les études ne constituent plus un frein à l'entrepreneuriat chez les jeunes. De plus en plus d'étudiants parviennent à concilier formation et entrepreneuriat, allant jusqu'à financer leurs études grâce aux bénéfices tirés de leurs initiatives personnelles. C'est le cas de M. Oumar Abdou Habibou, étudiant en 3ème année de licence en comptabilité et gestion des entreprises à l'Ecole Supérieure de l'Economie et de Gestion (ESEG) d'Agadez. En effet, ce jeune étudiant nigérien a su développer, parallèlement à ses études, son sens de l'entrepreneuriat. En collaboration avec son frère aîné, il a réussi à ouvrir en 2016, une boutique de vêtements, au niveau du marché "tagabati" d'Agadez. Plusieurs articles et objets de valeur, d'habillement sont en vente dans cette boutique de référence à Agadez. Courageux, persévérant, le jeune étudiant en comptabilité confie même que ce qu'il apprend à l'école lui permet d'améliorer significativement la gestion de son

activité commerciale. Ce qui lui a permis quelques années après, d'ouvrir une seconde boutique cette fois ci, une alimentation, où se vendent des produits algériens, libyens, nigérians et des produits des autres pays qu'il commande à partir de Niamey. Il témoigne que c'est grâce à cette activité qu'il arrive à subvenir à ses propres besoins et à payer ses frais de scolarité. C'est pourquoi M. Oumar Abdou Habibou invite les autres jeunes nigériens scolaires à oser l'entrepreneuriat. Il invite les jeunes en général à s'armer de courage et vaincre la peur surtout en ce qui concerne l'entrepreneuriat. Il estime que notre pays regorge d'importantes ressources et atouts ainsi que des facilités à entreprendre pour les jeunes. Il rejette l'idée selon laquelle l'État ou le gouvernement serait tenu de fournir de l'emploi à tous ceux qui ont terminé leurs études. « Non ! », insiste-t-il. Pour lui, les opportunités d'entrepreneuriat sont nombreuses, et le savoir acquis à travers les études représente justement



M. Oumar Abdou Habibou

déplore quelques difficultés auxquelles les commerçants sont confrontés dans la région d'Agadez. « La fermeture de la frontière du Niger avec certains pays a occasionné l'augmentation des prix de certains produits et articles. Cette situation rend la vie un peu chère et la population éprouve des difficultés financières », a-t-il indiqué.

- Par ailleurs, le jeune Oumar Abdou Habibou se réjouit d'avoir à ses côtés son grand frère qui l'assiste et l'aide beaucoup. A travers cette initiative, Oumar Abdou Habibou, engagé dans ses activités, contribue au développement du secteur privé du pays et au développement économique de la nation. « L'entrepreneuriat est notre seconde chance. Saisissons là ! De la même façon que nos terres sont bénies, aussi tout ce que l'on entreprend sérieusement ne peut être que du succès », a-t-il dit.

Samir Mahamat Abdoulaye  
(Stagiaire ONEP Agadez)

**ORIBA**

**idéale**  
POUR LA GESTION DE VOTRE BUDGET

**OPYEZ POUR LA CARTE CARBURANT**

**ORIBA PETROLIUM**

**SÛRE - PRATIQUE - AIDE À LA GESTION**

**50 ANS**  
COMITÉ PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERÈSE DANS LE SAHEL  
PERMANENT INTER-STATES COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL  
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL  
الجنة الدائمة المختصة لمحاربة الجفاف في الصحراء

Centre Régional AGRHYMET

**AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**  
N°002/UPM/PRISIAN du 22 mai 2025

Pour le recrutement d'un bureau d'étude ou d'un groupement de consultants pour conduire une étude de capitalisation des bonnes pratiques en matière de production d'informations et de coordination des SI et DN/SAN dans 6 pays du sahel (Burkina Faso, Niger, Mali, Mauritanie, Sénégal et Tchad)

Dans le cadre du PROJET de RENFORCEMENT et d'INNOVATION des SYSTEMES d'INFORMATION en matière de SECURITE ALIMENTAIRE et NUTRITIONNELLE au SAHEL, en AFRIQUE DE L'OUEST et au CAMEROUN (PRISIAN-SAO/Cameroun) sur les fonds de l'Union Européenne au titre du IVCDCI-Europe dans le monde, il est prévu qu'une partie de la subvention de financement soit utilisée pour la conduite d'une étude de capitalisation sur les bonnes pratiques en matière de production d'informations et de coordination des SI et DN/SAN dans les pays du sahel.

L'approche retenue pour la mise en œuvre du projet repose sur la responsabilisation directe du Bénéficiaire pour éviter les lourdeurs administratives, mais également favoriser une meilleure appropriation des activités et résultats du projet.

Dans cette optique, il est prévu le recrutement d'un bureau d'étude ou d'un groupement de consultants chargé de la conduite d'une étude de capitalisation des bonnes pratiques en matière de production d'informations et de coordination des SI et DN/SAN dans les pays du sahel (Burkina Faso, Niger, Mali, Mauritanie, Sénégal et Tchad.)

A travers cet Appel à Manifestation d'Intérêt, AGRHYMET CCR AOS Institution spécialisée du CILSS invite les bureaux d'études ou Groupement de Consultants potentiels à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits dans les Termes de Référence joints. Les candidats intéressés sont invités à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter à bien les services demandés à travers des références similaires.

L'appréciation des manifestations d'intérêt portera essentiellement sur les références similaires dûment justifiées par des copies de contrats ou marchés similaires ainsi que leurs attestations de bonne fin ou de satisfaction des missions sous peine de nullité.

**Nota Bene :** les procès-verbaux (PV) ou rapport de validation des missions similaires seront prises en compte à condition que les contrats y relatifs soient dûment justifiées.

Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité en se limitant toutefois à des groupements de deux (02) membres au plus. La durée de cette consultation est estimée à **trente (30) jours calendaires à compter de la date de signature du contrat**.

Un Consultant (bureau d'étude ou le Groupement de Consultants) sera sélectionné selon la méthode de « **Sélection fondée sur la Qualification du Consultant (SQC)** » en accord avec les procédures d'acquisition du CILSS et celles de l'Union Européenne. Et à l'issue de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt reçus, une liste restreinte sera établie et le bureau d'études ou du Groupement de Consultants ayant justifié les qualifications et les références les plus adéquates pour cette mission sera retenu pour la suite du processus de sélection jusqu'à la phase de négociation de contrat.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires en adressant un message électronique à [passationmarches.agrhymet@cilss.int](mailto:passationmarches.agrhymet@cilss.int) avec copie à [administration.agrhymet@cilss.int](mailto:administration.agrhymet@cilss.int).

La date limite de remise des manifestations est fixée pour **le 4 juin 2025 à 12 heures** au secrétariat de la Direction Générale du Centre Régional AGRHYMET Niamey (Niger) ou par Email à [administration.agrhymet@cilss.int](mailto:administration.agrhymet@cilss.int) avec copie à [passationmarches.agrhymet@cilss.int](mailto:passationmarches.agrhymet@cilss.int).

Pour de plus amples informations bien vouloir télécharger les Termes de Références complets via le lien : <https://agrhymet.cilss.int/avis-de-manifestation-dinteret-ami/>

**Le Directeur Général pi SOULE Mamane**

REPUBLIQUE DU NIGER  
Fraternité-Travail-Progrès  
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
SECRETARIAT GENERAL  
NOM DU PROJET : Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Economie et à la Gestion Financière (PACEGEF)

## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

### POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES AU NIGER

**Secteur :** Gouvernance Economique

**Référence de l'Accord de financement :** Don FAD  
N° 2100155040418

**Numéro d'Identification du Projet :** P-NE-K00-014

1. Le Gouvernement de la République du Niger a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement à travers le Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Compétitivité de l'Economie et à la Gestion Financière (PACEGEF), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le **contrat de services d'un Consultant (Firme) chargé de l'étude sur la compétitivité des entreprises au Niger**.

2. Les services prévus au titre de ce contrat portent notamment sur :

- ✓ L'élaboration d'un diagnostic approfondi de la compétitivité des entreprises dans les différents secteurs d'activité économique en mettant l'accent sur les forces, les faiblesses, les potentialités, les opportunités et les menaces;
- ✓ La réalisation de l'étude sur les leviers de compétitivité des entreprises formelles et informelles;
- ✓ La formulation des recommandations visant à améliorer la compétitivité des entreprises au Niger.

3. L'activité démarra au cours du troisième trimestre 2025 pour une durée de **quatre- vingt-dix (90) jours calendaires**.

4. Le PACEGEF invite les Consultants (Firmes) ou Groupement de Firmes à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants (Firmes) intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les Consultants (Firmes) peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

**NB :** Les références des missions similaires réalisées devront faire ressortir pour chaque mission (i) l'intitulé de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client, (iii) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (iv) le montant du contrat, Les références de prestations similaires des consultants devront être justifiées par des attestations de bonne exécution ou des certificats attestant la bonne fin des prestations ; (v) Pour les Cabinets en Groupement : Un accord de groupement dûment signé par tous les membres du groupement ou une lettre d'intention et indiquant le nom du mandataire du groupement.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, daté d'octobre 2015 », disponible sur le site de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant (Firme) n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

6. Les Consultants (Firmes) intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureau suivantes : les jours ouvrables (**Lundi au Vendredi de 08 H : 00 à 16 H : 00. Heure de Niamey au Niger**).

7. Les expressions d'intérêt rédigés en français doivent être déposées en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies) ou par courrier électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous, **au plus tard le 13 juin 2025 à 10 H 00 (heure de Niamey au Niger)** et porter expressément la mention : « **Manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un Consultant (Firme) chargé de l'étude sur la compétitivité des entreprises au Niger** ».

8. La langue de travail pour cette mission est le français.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

**Equipe de Gestion du PACEGEF**

**A l'attention de M. Housseini BAKO, Coordonnateur du Projet**

**Quartier Issa Béri, route menant du Rond- Point ENA au premier échangeur (Route de Lazaret), dernière ruelle à gauche avant le rond-point de l'échangeur, 4<sup>ème</sup> Porte à droite. BP : 862 Niamey- Niger.**

**Tél. : (+227) 20 72 27 03**

**Email : messagerie.pacegef@gmail.com**

Poursuite des visites des structures sous tutelle du Ministère des Transports et de l'Aviation Civile

## Le Colonel-major Abdourahamane Amadou à l'ASECNA, à l'Aéroport international Diori Hamani et à l'ANAC

Le ministre des Transports et de l'Aviation Civile, le Colonel-major Abdourahamane Amadou, poursuit les visites dans les services et structures sous tutelle. Ainsi, le jeudi 29 mai 2025, il s'est rendu à l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), à l'Aéroport International Diori Hamani de Niamey ainsi qu'à l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC). Cette sortie terrain du Colonel-major Abdourahamane Amadou a pour but de constater directement la situation de ces entités et de prendre le pouls de ces structures, notamment en ce qui concerne leur fonctionnement.

Il était environ 9 heures du matin lorsque le ministre des Transports et de l'Aviation Civile est arrivé à l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA), sous un ciel poussiéreux. Accompagné du représentant de l'ASECNA, M. Mahamadou Abdoulaye, le ministre a successivement visité le centre de contrôle, la salle d'instruction, la salle de pilote et la salle de simulation où il a eu droit à des explications détaillées sur le fonctionnement des démembrements de l'agence. La 2e étape a conduit la délégation



Issa Moussa / ONEP

**La délégation ministérielle recevant des explications sur le fonctionnement du service dans l'une des entités visitées**

ministérielle à l'Aéroport International Diori Hamani de Niamey. A ce niveau, la délégation est passée par le poste de contrôle ; l'étape de la vérification des documents et des bagages où un contrôle approfondi est effectué en vue de détecter d'éventuels substances ou objets suspects, les comptoirs d'enregistrement où une vérification est effectuée pour s'assurer que les documents sont dans l'ordre; le point de contrôle des

passeports, la salle d'embarquements, le comptoir d'embarquement, le service cargo, Tamara Niger aviation, le salon officiel qui n'accueille que les passagers VIP, le bureau de piste et la tour de contrôle.

Au niveau de la Direction de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile concernée également par la visite, le Directeur général de l'ANAC, le Colonel Major Hamadou Ousseini Ibrahim, a brièvement exposé les

responsabilités de l'Agence, notamment l'élaboration et la mise en œuvre de la politique aéronautique nationale. Il a également souligné que, pour le compte de l'Etat, l'Agence veille à l'application de la réglementation, au contrôle, à la surveillance, ainsi qu'à la sûreté aéroportuaire et à la sécurité des avions, tout en s'occupant de la météorologie et de la médecine aéronautique. Il a noté que l'ANAC rencontre des difficultés financières dues à la baisse du trafic aérien et au manque de ressources humaines qualifiées dans le secteur. Le Colonel-major Hamadou Ousseini Ibrahim a affirmé que son équipe est déterminée à collaborer avec le Ministère pour rehausser davantage le secteur.

Au cours des discussions, le Colonel Major Abdourahamane Amadou a indiqué que l'aviation est un secteur qui regorge d'innombrables atouts pour contribuer au développement du pays. « C'est pourquoi des voies et moyens sont envisagés pour débloquer les obstacles qui freinent le secteur afin de relever les défis et faire prospérer le secteur », a affirmé le ministre des Transports et de l'Aviation civile.

Fatiyatou Inoussa

Visite de suivi des activités du PIDUREM à Dosso

## Les parties prenantes saluent une avancée prometteuse des travaux de drainage

Une mission de suivi des activités du Programme d'Investissement pour le Développement Rural et l'Environnement au Niger (PIDUREM) a effectué, le mercredi 28 mai 2025 à Dosso, une série de visites des réalisations dudit programme. Cette visite a réuni autorités et partenaires du projet, parmi lesquels le Secrétaire Général Adjoint du Gouvernorat de Dosso, M Hamadou Hassane Mamoudou, le Coordinateur National du PIDUREM, M. Yabilan Maman, des représentants du Ministère de l'Urbanisme et celui de l'Economie et des Finances ainsi que le Chef de mission de la Banque Mondiale, M. Mare Lo, qui est accompagné d'une forte délégation.

L'objectif principal de cette mission était d'évaluer l'état d'avancement des travaux de drainage d'urgence. La visite a commencé par l'école primaire Banizoumbou Médresa où le projet a construit deux blocs de salles de classes et un mur de clôture, ensuite au niveau des travaux de drainage du caniveau en Z, les travaux des chaussées drainantes et enfin au niveau du site de fabrication des pavés et bordures. Partout où la délégation s'est rendue, les techniciens ont donné d'amples explications au chef de la mission et à ses collaborateurs.

Le Coordinateur National du PIDUREM, M. Yabilan Maman, a rappelé l'importance du suivi rigoureux des travaux de drainage qui concernent plusieurs régions du pays. Il a insisté sur la nécessité d'assurer une exécution efficace, en mettant l'accent sur

la coordination entre les différents acteurs impliqués. Selon M Yabilan Maman, les travaux se déroulent normalement et répondent aux exigences de qualité requises. Actuellement, le niveau de consommation budgétaire avoisine 20 %, tandis que le taux d'exécution se situe entre 30 et 35 %. Ces chiffres traduisent une avancée significative, bien que plusieurs étapes restent à franchir.

Un des éléments clés relevés lors de cette visite est la bonne coordination entre les concessionnaires concernés, notamment la Nigérienne Des Eaux (NDE) et les autres services techniques. Cette coopération permet de résoudre rapidement les difficultés rencontrées notamment lorsque les travaux de drainage interfèrent avec des infrastructures enterrées comme les canalisations d'eau. Cette approche concertée est essentielle pour garantir l'avancement fluide du projet à Dosso, mais aussi à Niamey et dans les autres régions concernées. Ces travaux de drainage sont programmés pour une durée de six mois. Après seulement deux mois de mise en œuvre, les progrès sont jugés encourageants. Les responsables espèrent qu'avant l'installation effective de la saison des pluies, tous les travaux majeurs susceptibles d'entraver l'écoulement de l'eau seront achevés, laissant place aux finitions.

Par ailleurs, M. Yabilan Maman a annoncé que l'intervention du projet à Dosso ne se limite pas aux travaux d'urgence. Une phase supplémentaire est prévue, intégrant des travaux ordinaires sur d'autres



ONEP Dosso

**Lors de la visite d'évaluation de l'état d'avancement des travaux du PIDUREM**

tronçons, avec un budget estimé à près de 2 milliards de francs CFA. Cette extension des activités permettra d'améliorer durablement les infrastructures de drainage et de renforcer la résilience hydraulique de la région.

Pour sa part, le représentant de la Banque Mondiale, M. Mare Lo, a abordé plusieurs aspects clés du projet. « La réussite de ce projet dépend de l'harmonie entre tous les acteurs concernés. Il est essentiel que nous travaillions ensemble pour assurer une mise en œuvre efficace et durable des infrastructures de drainage », a-t-il relevé. M. Mare Lo a mis en avant la bonne coopération entre les différents concessionnaires et les services techniques, notamment la NDE, qui permet de gérer efficacement les interférences entre les travaux de drainage

et les infrastructures existantes. Selon le représentant de la Banque Mondiale, cette échéance est déterminante pour éviter des perturbations majeures et garantir une gestion efficace des eaux pluviales.

Par ailleurs, M. Mare Lo a insisté sur le soutien financier et technique apporté par la Banque Mondiale, réaffirmant l'engagement des partenaires à favoriser des solutions durables pour le drainage des eaux et les infrastructures en milieux urbain et rural. Le représentant de la Banque Mondiale en a appelé à une continuité des efforts afin que les résultats obtenus aujourd'hui puissent servir de référence pour les prochaines étapes du PIDUREM à Dosso et au Niger tout entier.

Abdoul Moumouni Mahamane  
Stagiaire ONEP/Dosso



REPUBLIQUE DU NIGER  
CABINET DU PREMIER MINISTRE  
AUTORITE DE REGULATION DES  
COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DE LA  
POSTE

REPUBLIQUE DU NIGER  
CABINET DU PREMIER MINISTRE  
Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste

## Avis à manifestation d'intérêt

N°006/2025/INF-PASSIVE/ARCEP

Relatif à la sélection d'un consultant / Firme pour l'acquisition d'un modèle de coûts de location des infrastructures passives des réseaux de télécommunications au Niger

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions réglementaires, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP) lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de présélectionner les consultants et ou firmes qui seront invités à présenter des offres techniques et financières.

Tout candidat intéressé par le présent avis peut télécharger le dossier d'avis à manifestation d'intérêt sur le site web de l'ARCEP : [www.arcep.ne](http://www.arcep.ne)

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Directeur des Réseaux et Services des Communications Électroniques de l'ARCEP, email : [massaoudou.tahirou@arcep.ne](mailto:massaoudou.tahirou@arcep.ne)

Les consultants/firmes seront présélectionnés sur la base de leur aptitude à exécuter les prestations et des critères définis dans le dossier de l'avis à manifestation d'intérêt.

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français, accompagnées des documents administratifs indiqués au dossier de présélection doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse suivante : Direction Générale de l'ARCEP - Bureau d'ordre porte 0-12, Tél. 20 73 90 08, BP.13179 Niamey au plus tard le **26 juin 2025 à 09 heures 30 mn** heure locale.

L'ouverture des plis sera faite le **26 juin 2025 à 10 heures** en présence des représentants des candidats qui souhaitent assister à l'ouverture.

La liste des consultants/firmes présélectionnés sera communiquée **au plus tard vingt-cinq (25) jours calendaires** après la date limite de remise des candidatures.

Le Directeur Général

Colonel Major IDRISSE Chaibou



REPUBLIQUE DU NIGER  
CABINET DU PREMIER MINISTRE  
AUTORITE DE REGULATION DES  
COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DE LA  
POSTE

REPUBLIQUE DU NIGER  
CABINET DU PREMIER MINISTRE  
Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste

## Avis à manifestation d'intérêt

N°007/2025/louées/ARCEP

Relatif à la sélection d'un consultant/Firme pour l'acquisition d'un modèle de calcul des coûts de liaisons louées

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions réglementaires, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP) lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de présélectionner les consultants/et ou firmes qui seront invités à présenter des offres techniques et financières.

Tout candidat intéressé par le présent avis peut télécharger le dossier de l'avis à manifestation sur le site web de l'ARCEP : [www.arcep.ne](http://www.arcep.ne)

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le Directeur des Réseaux et Services des Communications Electroniques de l'ARCEP, email : [massaoudou.tahirou@arcep.ne](mailto:massaoudou.tahirou@arcep.ne)

Les consultants/et ou firmes seront présélectionnés sur la base de leur aptitude à exécuter les prestations et des critères définis dans le dossier de l'avis à manifestation d'intérêt.

Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français, accompagnées des documents administratifs indiqués au dossier de présélection doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse suivante : Direction Générale de l'ARCEP - Bureau d'ordre porte 0-12, Tél. 20 73 90 08, BP.13179 Niamey au plus tard le **jeudi 29 juin 2025 à 09 heures 30 mn** heure locale. L'ouverture des plis sera faite le **jeudi 29 juin 2025 à 10 heures** en présence des représentants des candidats qui souhaitent assister à l'ouverture.

La liste des consultants/firmes présélectionnés sera communiquée **au plus tard vingt-cinq (25) jours calendaires** après la date limite de remise des candidatures.

Le Directeur Général

Colonel Major IDRISSE Chaibou

REPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTERE DE L'ÉNERGIE  
AGENCE NIGERIENNE DE PROMOTION  
DE L'ELECTRIFICATION EN MILIEU RURAL  
(Etablissement Public à caractère Administratif)  
BP11577 ; Tel : +22720 35 01 73

## AVIS DE DEMANDE DE PROPOSITIONS

N° Appel à Propositions : DP N°01/2025/HASKE/ANPER



### POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX MINI RÉSEAUX SOLAIRES (30 À 40 LOCALITÉS), BRANCHEMENT ET INSTALLATIONS INTÉRIEUR

#### Travaux (EPC/Cle-en-Main)

##### Maitre d'Ouvrage :

Agence Nigérienne de promotion de l'Electrification en milieu rural (ANPER)

**Projet :** Projet d'Accélération de l'Accès à l'électricité au Niger (HASKE)/ANPER

**Intitulé du Marché :** Développement de nouveaux mini réseaux solaires (30 à 40 localités), branchement et installations intérieure

**Pays :** République du Niger

**N° du Crédit :** 70 13

**N° Appel à Propositions :** DP N°01/2025/HASKE/ANPER

**Émis le :** 21 mai 2025

**À l'attention des entreprises concernées Messieurs, Mesdames,**

1. La République du Niger a reçu un financement de la Banque Mondiale qu'elle a rétrocédé à l'Agence Nigérienne de Promotion de l'Electrification en milieu Rural (ANPER) pour financer le **Projet d'Accélération de l'Accès à l'électricité au Niger (HASKE)/ANPER** et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché **relatif au Développement de nouveaux mini réseaux solaires (30 à 40 localités), branchements et installations intérieures.**

2. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement »

3. L'Agence Nigérienne de Promotion de l'Electrification en milieu Rural (ANPER) sollicite des offres fermées de la part de candidats pour la fourniture et l'installation des centrales solaires, réseaux de distribution, branchements et installations intérieures, bâtiments techniques, kits solaires autonomes selon le cas.

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à une Demande de Propositions (DP) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement version Juillet 2016, révisions Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et Février 2025 de la Banque Mondiale

(« le Règlement de Passation des Marchés »), et ouverte à tous les Proposants éligibles.

5. Les Proposants peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Nigérienne de promotion de l'Electrification en milieu rural (ANPER) et prendre connaissance du dossier de Demande de Propositions à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Zakaouanou Nouhou, Directeur Général de l'ANPER,

Email : [zakaouanou@gmail.com](mailto:zakaouanou@gmail.com) et prendre connaissance du dossier de Demande de Propositions à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Projet d'Accélération de l'Accès à l'électricité au Niger (HASKE)/ ANPER

BP : 11577 Niamey – Niger

Tél : +227 20 35 01 73

82. Avenue de la radio nationale sur le nouveau pavé de Dar-Es-Salam.

E-Mail: [zakaouanou@gmail.com](mailto:zakaouanou@gmail.com), [rabotassiou73@gmail.com](mailto:rabotassiou73@gmail.com) avec copie à [lazarecyrille1@gmail.com](mailto:lazarecyrille1@gmail.com), du Lundi au jeudi de 8 h à 17h30 heure de Niamey et le Vendredi de 8 h à 13 h heure de Niamey.

6. Le Dossier de Demande de Propositions en Français peut être acheté par tout Proposant éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de trois cents (300) dollars US. La méthode de paiement sera par espèces ou par dépôt. Le document sera adressé par voie électronique ou acquis sur place.

7. Un processus de DP en une étape, deux enveloppes sera utilisé, et la Proposition comportera : (i) la Partie Technique, sans référence aux prix ; et (ii) la Partie Financière, telle que détaillée dans le Dossier de Demande de Propositions. Les Parties Techniques et Financières de la Proposition seront remises simultanément dans deux enveloppes distinctes.

8. La Proposition, tant la Partie Technique que la Partie Financière, doit être remise à l'adresse ci-dessous à **10h30 le 8 juillet 2025**. La Partie Financière restera non ouverte et sera conservée en lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la deuxième ouverture publique de la Partie Financière, après l'évaluation de la Partie Technique des Propositions :

Agence Nigérienne de promotion de l'Electrification en milieu rural (ANPER)

Projet d'Accélération de l'Accès à l'électricité au Niger (HASKE)/ ANPER

E-Mail: [zakaouanou@gmail.com](mailto:zakaouanou@gmail.com), [rabotassiou73@gmail.com](mailto:rabotassiou73@gmail.com) avec copie à [lazarecyrille1@gmail.com](mailto:lazarecyrille1@gmail.com).

BP : 11577 Niamey – Niger

Tél : +227 20 35 01 73

82. Avenue de la radio nationale sur le nouveau pavé de Dar-Es-Salam.

9. La passation de marchés électronique ne sera pas autorisée. Toutefois, il est admis de recevoir les offres par Email conformément à l'article IP 1.3(a) de la section II des données particulières de la Demande de propositions. Les propositions tardives seront rejetées. La Partie Technique des Propositions sera ouverte publiquement en présence des représentants désignés des Proposants et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous.

10. Les Propositions doivent être accompagnées d'une Déclaration de Garantie de Proposition.

Les Propositions doivent être accompagnées d'une Déclaration relative à l'Exploitation et aux Abus Sexuels (EAS) et/ou au Harcèlement Sexuel (HS).

11 Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Proposant attribuaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier de DP.

12. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Agence Nigérienne de promotion de l'Electrification en milieu rural (ANPER)

Zakaouanou Nouhou Directeur Général

82. Avenue de la radio nationale sur le nouveau pavé de Dar-Es-Salam.

BP: 11577 Niamey – Niger

Tél : +227 20 35 01 73

[anperniger@anperniger.org](mailto:anperniger@anperniger.org)

*Tabaski 2025 et interdiction d'exportation du bétail*

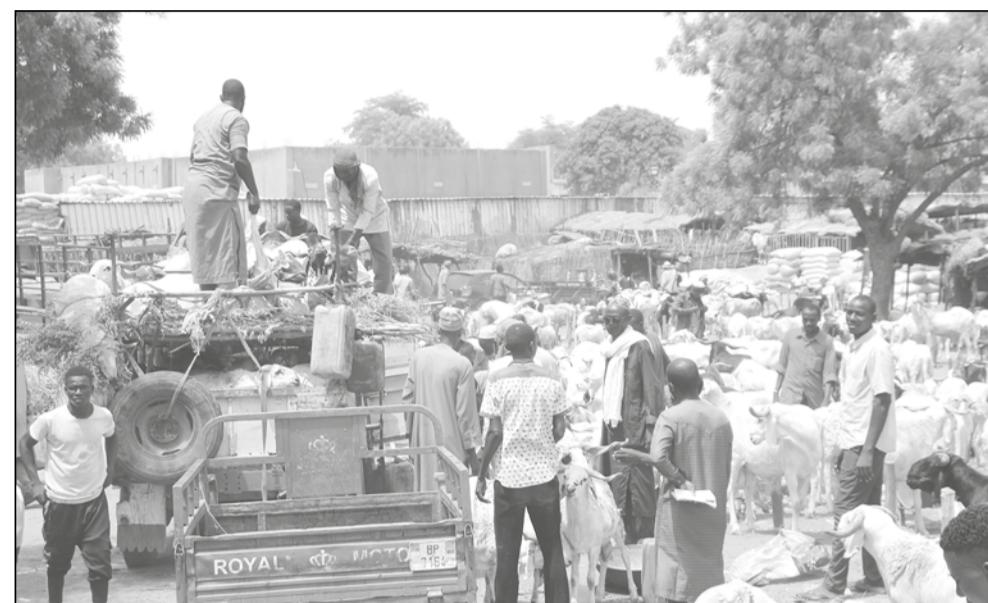
## Critiquée par les commerçants, la décision du Ministère du Commerce fait la bonne affaire des clients

**C**élébrée le 10 du mois de dhou al-hijja, le dernier mois du calendrier musulman, après waqfat Arafa, ou station sur le mont Arafat et marquant la fin hajj, le pèlerinage à la Mecque, l'Aïd al-Adha, appelée Tabaski, est une fête musulmane très importante qui commémore le sacrifice d'Ibrahim (Abraham) et son acceptation d'obéir à Allah. A moins d'une semaine de cette fête, à Niamey, l'attention est tournée vers les marchés à bétail. Hommes et femmes cherchent à se procurer le bétail du sacrifice tandis que les commerçants trouvent l'opportunité pour faire de bonnes affaires. A cette occasion, le Ministère en charge du Commerce a signé un arrêté pour interdire l'exportation des ovins, des caprins, des bovins et des camelins, dans l'objectif d'assurer l'approvisionnement du marché national.

À Niamey, le marché à bétail de Tourakou est un des principaux lieux pour la vente et l'achat des animaux. A quelques jours de la fête de tabaski, chacun s'active pour tirer son épingle du jeu. Le dimanche 25 mai, aux environs de 11 heures, le bâlement incessant d'animaux et le brouhaha résonnent dans ce marché. L'affluence des clients est certes timide mais le bétail est disponible en abondance.

### Une tendance à la baisse des prix des moutons

Assis sous son hangar, attendant impatiemment la clientèle, Ousseini Soumana Sanda, Secrétaire général du marché Tourakou Ferraille de Lazaret, confie que l'élevage est une importante source de revenus et d'emplois pour une grande majorité de la population. « Au Niger, nos grands-parents nous ont laissé une grande richesse qu'est l'élevage. A quelques jours de la fête, les moutons sont en abondance dans nos marchés. Actuellement à Tourakou Ferraille, tu



... au niveau des marchés à bétail

peux avoir un bétail aux prix de 50.000 FCFA. Mais, certains peuvent coûter jusqu'à 2 millions. Chacun peut en avoir proportionnellement à sa capacité financière », assure-t-il. Cependant, Ousseini Soumana Sanda déplore la décision du Ministère du Commerce sur l'interdiction de l'exportation de bétail. « L'éleveur prend soin de ses animaux pendant un an ou deux ans dans l'espoir de les revendre à des prix rémunérateurs à l'étranger. Elever un animal demande un investissement financier important. Cette décision a eu pour effet de décourager les éleveurs, car pour eux, aller à l'extérieur signifie faire découvrir aux autres pays les magnifiques bétails du Niger », affirme le commerçant.

Au marché Tourakou de Taladjé, l'ambiance n'est pas au rendez-vous. Le président du marché, M. Alio Kamayé, fait savoir qu'à cause de la décision d'interdiction de l'exportation de bétail, les animaux ne sont pas nombreux au niveau de ce marché comparativement aux années précédentes. « Les éleveurs ont préféré garder leurs animaux pour les revendre plus tard. Malgré cela, nous revendons les animaux à des prix qui sont abordables pour la population afin que chaque client reparte à la maison avec son bétail pour la fête. Avant tout, c'est une fête

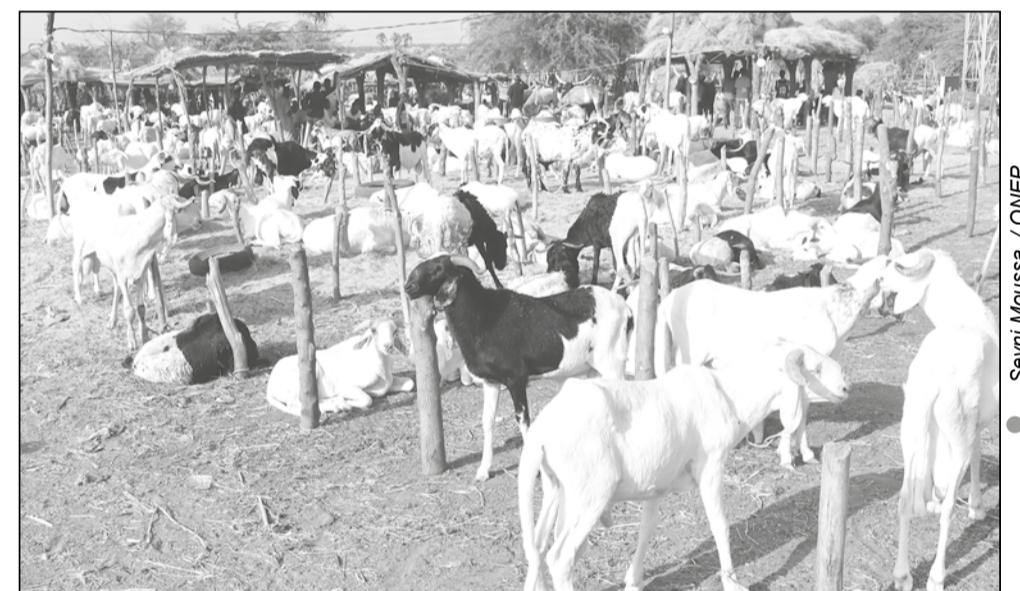
de communion et de solidarité entre frères et sœurs musulmans », dit-il. Quant à M. Mahamadou Badjé, le délégué du marché Tourakou de la commune 5 de Niamey, il demande au gouvernement de revoir cette décision afin de promouvoir le développement économique du secteur de l'élevage au Niger. « Nous avons voulu au moment où le ministre prenait cette décision, que les éleveurs et les commerçants

de chèvre que celle du mouton », précise-t-il.

A quelques mètres, un père de famille accompagné de ses deux enfants, observe un véhicule venant des villages environnants pour décharger les animaux. « Je suis venu acheter deux moutons mais les prix sont tellement abordables, que j'ai augmenté un troisième. Cette année, je pense que chaque père de famille pourra avoir son bétail pour la fête », dit-il avec joie.

### Une aubaine pour les revendeurs locaux

Tenant son bâton sur l'épaule, observant fièrement ses gros et beaux bétails, M. Siddo, un revendeur de bétail au marché Tourakou de Harobanda, affirme que les prix des animaux sont abordables cette année. « Tant que le client négocie le prix d'un animal en fonction de son budget, il va rentrer avec son bétail à la maison. Mais tu ne peux pas vouloir un gros bétail avec peu d'argent, pour dire après que les moutons sont chers. », a-t-il fait savoir. M. Siddo explique également



Des animaux bien gros et gras

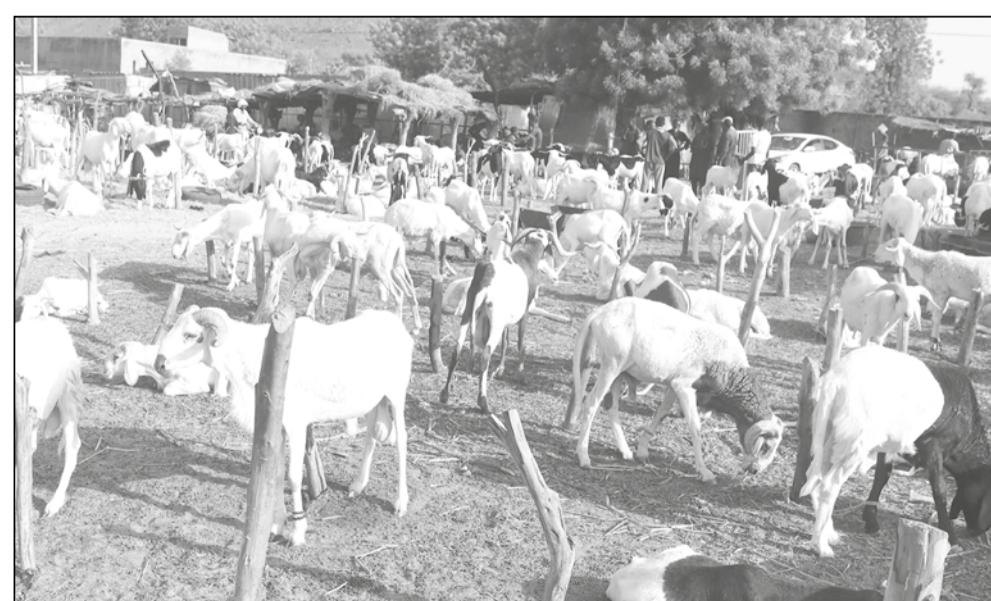
soient concertés. Dieu nous a donné cette chance d'avoir beaucoup d'animaux en raison de l'importance que nous accordons au secteur de l'élevage. Au moins, on devrait nous laisser exporter notre bétail dans les pays de l'AES car au moment où je vous parle, nous avons des Burkinabé et des Maliens dans ce marché qui sont bloqués à cause de cette décision. Nous demandons au ministre de trouver un terrain d'entente pour que ces gens puissent rejoindre leurs pays respectifs », plaide-t-il.

Négociant le prix de deux chèvres, Chaibou Tianaou explique que cette année, les prix des animaux n'ont pas grimpé. « Je viens d'acheter ces deux chèvres chacune à 27.000 FCFA pour la fête de tabaski. Chacun achète en fonction de ses moyens et de sa préférence. Moi, je préfère plus la viande

que du côté de la clientèle, les gens viennent de plus en plus. « Comme le dit un adage, petit à petit, l'oiseau fait son nid. On espère revendre tous nos animaux avant le jour de la fête », a-t-il dit.

Toujours dans le marché Tourakou de Harobanda, Zakari Yaou Abdou, un autre revendeur de bétail, explique qu'il se ravitailler dans plusieurs localités du pays dont Bagagi, Dogondoutchi, Sanam, etc. Pour ce jeune revendeur aussi, cette année, les prix des animaux sont très abordables. « On a certes interdit d'exporter les animaux, mais les gens du Nigeria viennent frauduleusement se ravitailler pour aller les revendre très cher dans leur pays », a-t-il notifié.

Salima H. Mounkaila



Une forte disponibilité des moutons ...

La pêche traditionnelle au Niger

# Entre raréfaction du poisson et actions pour augmenter la production halieutique

Le Niger dispose de vastes étendues d'eau avec environ 410 000 hectares de plans d'eau selon le Plan d'Action Nationale de Gestion Intégrée des Ressources en Eaux (PANGIRE), comprenant le fleuve Niger, le lac Tchad, la rivière Komadougou Yobé, ainsi que de nombreuses mares et retenues artificielles. Ces ressources aquatiques sont essentielles pour la pêche, qui fait vivre de nombreuses communautés à travers le pays. Il y est répertorié plus de 112 espèces de poisson dont plusieurs disposent de potentiel pour le développement de l'aquaculture. Cependant, le constat actuel est préoccupant. La raréfaction du poisson en certains endroits du fleuve affecte profondément les pêcheurs et au-delà le consommateur qui peine à en acheter.

**S**ur les deux rives du fleuve Niger à Niamey, les filets remontent de plus en plus souvent vides. Jadis florissante, la pêche devient moins fructueuse, ce qui rend également aléatoire cette activité comme moyen de subsistance pour de nombreuses familles. Les pêcheurs témoignent d'une diminution progressive des stocks de poissons, rendant leur travail de plus en plus difficile. Troisième pilier de l'économie nigérienne après l'agriculture et l'élevage, la pêche a longtemps nourri des milliers de ménages qui dépendaient de cette activité pour leur alimentation et leurs revenus. Malgré les avancées de la pisciculture, qui ont introduit de nouvelles techniques de production de poisson, de nombreux pêcheurs traditionnels continuent d'utiliser des méthodes ancestrales, faute de moyens pour adopter des techniques modernes.

Face à cette crise, plusieurs facteurs peuvent être mis en cause. La surexploitation des ressources halieutiques, les mauvaises pratiques des pêcheurs, les changements climatiques affectant les cycles de reproduction des poissons, ainsi que la pollution des eaux. Pour inverser cette tendance, des solutions adaptées sont nécessaires, notamment la gestion durable des ressources, la sensibilisation des communautés à des pratiques de pêche responsables et le développement d'une pisciculture plus accessible aux pêcheurs locaux. La pêche au Niger est ainsi à un tournant crucial. Préserver cette activité milénaire exige des efforts collectifs pour garantir sa pérennité et assurer la sécurité alimentaire des générations futures. Mais, comment agir ?

## Les pêcheurs face aux défis du secteur

En cette journée du mois de mai, de nombreux pêcheurs sont visibles au bord du fleuve Niger, certains naviguant en pirogue, d'autres postés sur la rive

scrutant les eaux. Tous partagent un même constat. La pêche devient de plus en plus difficile. À chaque lancer de filet, l'attente est longue et, bien souvent, c'est la déception qui en résulte.



Des jeunes pêcheurs déplacent leurs filets dans les eaux du fleuve Niger

attendre », a fait savoir Zakari Moussa. « Avec la méthode de pêche à la nasse, nous remplissons de grosses tasses avec du poisson contrairement à au-

activité depuis 1988. Le pêcheur confie que de nos jours il utilise rarement sa technique d'antan. Il utilise également la technique du filet mais exerce malgré lui cette activité, juste par habitude et parce qu'il n'a rien à faire. « La situation se dégrade de plus en plus. Nous connaissons presque tous les problèmes qui sont dus à la rarefaction et la disparition des poissons », déplore Boureima Zakou. Cependant, une initiative est à saluer, rétorque le pêcheur. Celle de la patrouille des agents des services de l'environnement, des eaux et forêts qui veillent sur le respect des techniques appropriées pour la pêche. • Aucun pêcheur normal n'a de problème avec eux, précise-t-il.



M. Zakari Moussa, jeune pêcheur

La prise est maigre, parfois inexiste. D'après les pêcheurs, il n'y a que deux périodes fructueuses dont la durée est estimée à 45 jours. Ces moments sont situés lors de la progression de l'eau et quand elle se retire, essentiellement au début et à la fin de la saison pluvieuse. Zakari Moussa, pêcheur, la quarantaine revue, pratique cette activité depuis son bas âge. Ce jour, là il a débuté sa journée un peu tôt. Mais deux heures de temps après, il n'a pas pris un seul poisson. « Par le passé, quand je suivais mes aînés à la pêche, mon père surtout, nous déchargeions jusqu'à deux fois la pirogue de poissons. Aujourd'hui, je passe dix (10) heures de temps sur l'eau, rarement je rentre avec dix kilogrammes. Nous utilisons une seule technique, celle du filet, » explique-t-il. « Nos parents à l'époque n'ont aucune activité en dehors de la pêche. Ils se contentaient uniquement de cette activité qui les nourrissait. Aujourd'hui, moi, si je trouve un autre contrat pouvant me rapporter de l'argent, je pars sans

jour d'hui. Mais sa particularité, même avant quand il y avait les poissons en

Ousmane Zakari, président de l'Association des Pêcheurs Professionnels du Niger (APPN), énumère une liste de causes expliquant la situation que tra-



M. Boureima Zakou, un pêcheur sexaginaire

abondance dans le fleuve, les poissons évitent le piège, d'où un faible résultat pendant des saisons, », a déclaré Boureima Zakou, un pêcheur d'une soixantaine d'années qui pratique cette

verse le secteur de la pêche traditionnelle. Ces raisons sont l'ensablement du fleuve, le changement climatique, les modifications des apports en eau dues aux sécheresses, le manque de

barrage sur le fleuve, ainsi que la pollution des cours d'eau qui affecte la biodiversité aquatique.

Un autre aspect qui affecte la pêche traditionnelle est la mauvaise pratique de l'activité. En effet, les pêcheurs intègrent des méthodes peu orthodoxes qui défavorisent l'épanouissement des poissons. Parmi ces pratiques, il y a, entre autres, l'utilisation de filets avec des mailles trop petites ou des moustiquaires, capturant les alevins freinant ainsi leur reproduction. La mobilisation en groupe des pêcheurs dans un seul endroit entraîne une surexploitation des ressources. Le barrage artificiel des poissons sur les rives limite leur mobilité et leur reproduction. Chacune de ces pratiques a un impact négatif sur la vie des animaux aquatiques.

Ousmane Zakari évoque le combat que leur association mène contre ces mauvaises pratiques. C'est dans ce cadre que le président annonce qu'ils ont milité pour la proposition d'un projet de loi visant à bannir ces pratiques néfastes dans la pêche et à adopter des sanctions appropriées à l'égard des contrevenants. À ce jour, le projet est adopté et reste en vigueur.

Le principal dispositif réglementaire régiissant la pêche et l'aquaculture au Niger est la loi n° 2021-003 du 16 mars 2021 portant régime de la pêche et de l'Aquaculture au Niger et la loi n° 2023-17 du 15 mai 2023 modifiant et complétant la loi précitée. Cette loi prévoit, entre autres, les principes du droit de pêche qui obéit à la précaution, la gestion intégrée des zones riveraines, l'approche écosystémique et participative, la transparence, la coopération et le partenariat. Un autre aspect non moins important de cette loi est l'affirmation que le droit de pêche appartient à l'Etat dans les eaux du domaine public, l'accès aux ressources halieutiques dans les eaux dudit domaine dans les mêmes conditions pour tous les ressortissants des pays membres de l'UEMOA, la protection de la ressource et la protection des investissements dans le domaine de l'aquaculture.

Conscients de la nécessité de préserver les ressources halieutiques, les membres de l'association des pêcheurs œuvrent pour le respect de la loi par

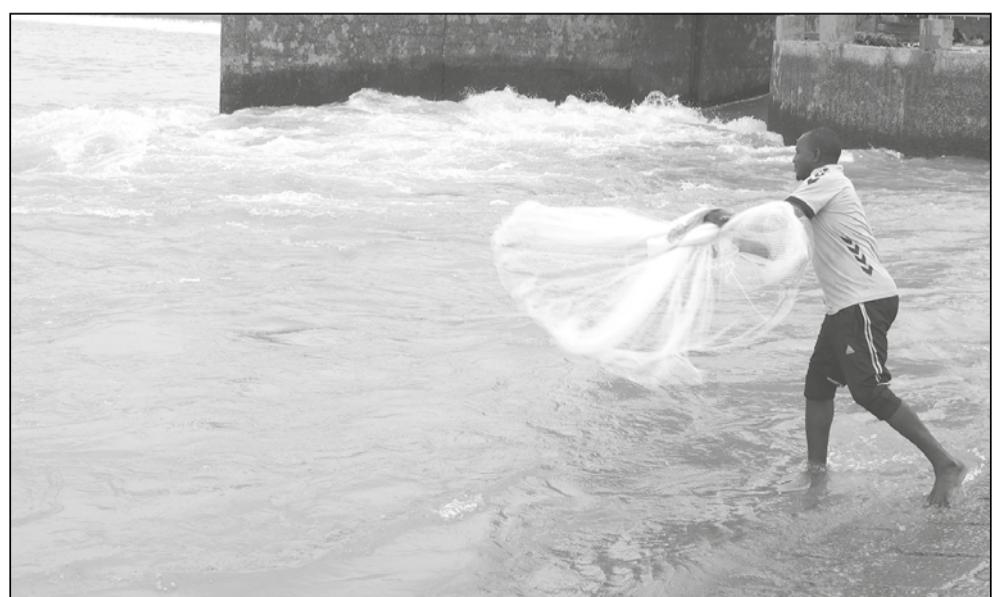


M. Ousmane Zakari, président de l'APPN

services de formation et de vulgarisation adaptés, le caractère artisanal de la pêche, la faible disponibilité des intrants aquacoles de qualité (alevins et aliments) et d'un appui conseil, le faible équipement des acteurs actifs dans la conservation et la transformation du poisson ; la faible organisation des acteurs du secteur, l'insécurité autour de certains plans et cours d'eau, la faiblesse du dispositif du suivi des ressources halieutiques et le dysfonctionnement des structures de recherche-développement en pisciculture et en pêche.

À travers la direction de la pêche du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement, l'État envisage des perspectives de développement pour la filière pêche via une stratégie mise en place : la Stratégie Nationale de Développement Durable de la Pêche (SNDDP 2021-2035) et son plan d'action 2021-2025.

Cette stratégie prévoit un financement de 21,865 milliards de FCFA avec comme axe phare les actions d'empoisonnement de plus de 40 mares en 2024 dont 20 mares de la part du Projet de Gestion Intégrée des Paysages (PGIP) et 20 mares de la part du Programme Intégré



Un pêcheur larguant ses filets

les acteurs du secteur de la pêche. Ils organisent dans ce sens des séances de sensibilisation à l'endroit des exploitants des ressources halieutiques afin d'attirer leur attention sur les dangers que certaines pratiques représentent pour la survie de leur activité principale. Pour pallier les problèmes et promouvoir la pêche traditionnelle au Niger, le président de l'Association des Pêcheurs Professionnels du Niger (APPN) a formulé des recommandations à l'endroit des autorités. « Nous osons espérer qu'un changement significatif sera possible. Nous demandons aux autorités ou aux bonnes volontés de prendre en compte les problèmes liés au fleuve Niger pour une résolution urgente et efficace, de penser à construire des retenues d'eau et des barrages sur le fleuve, d'appliquer des sanctions contre les mauvaises pratiques de pêche adoptées par certains pêcheurs. Notre fleuve est, en grande partie, la survie de notre pays. C'est notre richesse, notre patrimoine culturel et économique, qui a besoin d'être secouru pour le bien de tous et le bon développement du pays », lance Ousmane Zakari.

#### Des actions pour le développement pour la filière pêche et une amélioration de la production selon les statistiques officielles

Toutefois, les statistiques publiées par la direction de la pêche et de l'aquaculture du Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de l'Environnement font

ressortir une légère augmentation de la production de poisson ces dernières années. En 2023, plus de 70 000 personnes vivent directement de la pêche au Niger. La valeur de la production annuelle en 2023 est estimée à 72,15 milliards de FCFA. Et la production de poisson par la pêche a évolué de 46 002 tonnes en 2020, à 47 200 tonnes en 2021, puis à 47 552 tonnes en 2022 et 48 100 tonnes en 2023.

Cette source précise que le revenu an-



L'utilisation des filets, un vieille technique de pêche

nuel brut et net d'un pêcheur dans le bassin du fleuve Niger, en période de faible production, est estimé entre 304 350 FCFA et 250 750 FCFA, représentant 85 % de son revenu global.

Dans les mares et retenues artificielles, le revenu d'un pêcheur par saison de pêche, qui dure entre 5 et 7 mois, varie de 150 000 à 800 000 FCFA; ce qui démontre l'importance de cette activité dans la satisfaction des besoins fondamentaux des populations et, par conséquent, dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté dans le pays. Mais cela n'occulte pas le problème de la faible production halieutique. Au niveau de la Direction de la Pêche et de l'Aquaculture (DPA), les responsables expliquent que les principales causes de cette faible production halieutique sont, entre autres, le faible niveau de financement de la pêche et de l'aquaculture, la colonisation des plans et cours d'eau par les plantes aquatiques envahissantes, l'ensablement des plans et cours d'eau, la faible disponibilité de

de Développement et d'adaptation au changement climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC/BN). Elle inclut également la formation et l'équipement des pêcheurs et mareyeurs. À ce titre, il est prévu l'élaboration de plans d'aménagement et de gestion de la pêche sur 50 plans d'eau, l'amélioration de la commercialisation du poisson à travers les alliances productives, entre autres.

Aussi, les données de la Direction de la Pêche et de l'Aquaculture indiquent un financement de 1 milliard 250 millions FCFA, dont 700 millions provenant du Fonds de Solidarité pour la Sauvegarde de la Patrie (FSSP) et 400 millions FCFA du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest (PRSA). Ces ressources permettront l'achat de camions frigorifiques et l'achèvement des comptoirs de stockage à l'échelle nationale.

Bachir Djibo et  
Halimatou M. Harouna  
(Stagiaire)

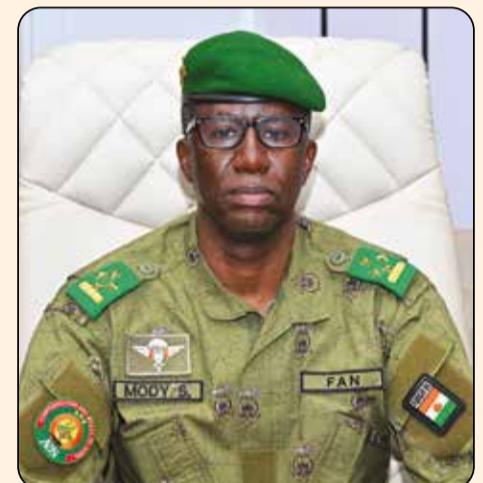
# Gouvernement de la Refondation de la République



Président de la République, Chef de l'Etat  
**S.E. le Général d'Armée Abdourahamane Tiani**



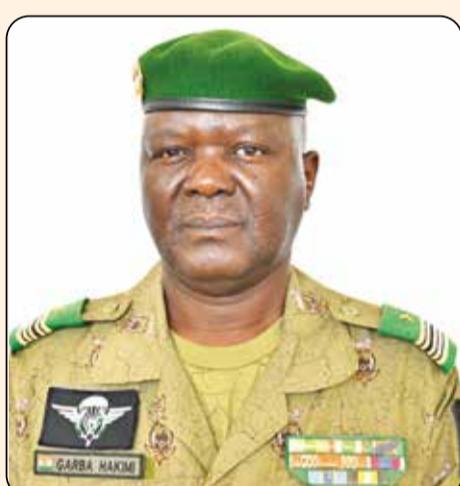
Premier Ministre, Ministre de l'Economie et des Finances  
**Monsieur Ali Mahaman Lamine Zeine**



Ministre d'Etat, Ministre de la Défense Nationale  
**Général de Corps d'Armée Salifou Mody**



Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration du Territoire  
**Général de Brigade Mohamed Toumba**



Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publiques  
**Médecin Colonel - Major Garba Hakimi**



Ministre des Transports et de l'Aviation Civile  
**Colonel - Major Abdourahamane Amadou**



Ministre de l'Équipement et des Infrastructures  
**Colonel - Major Salissou Mahaman Salissou**



Ministre des Mines  
**Commissaire Colonel Abarchi Ousmane**



Ministre de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement  
**Colonel Maizama Abdoulaye**

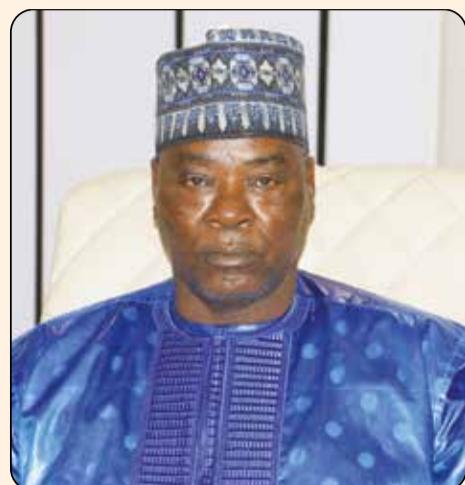


Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Nigériens à l'Extérieur  
**Monsieur Bakary Yaou Sangaré**



Ministre, Directeur de Cabinet du Président de la République, Chef de l'Etat, Porte-parole du Gouvernement  
**Dr Soumana Boubacar**

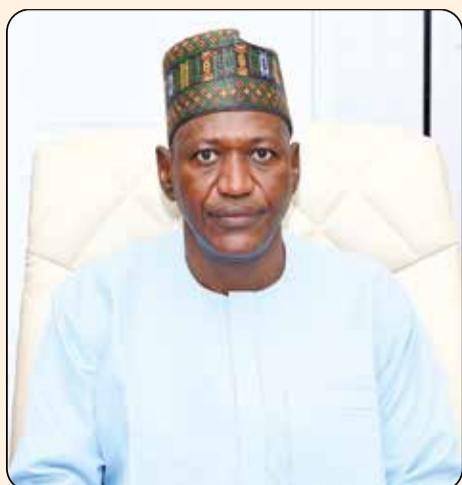
# que suite au réaménagement du 17 Avril 2025



Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Chargé des Relations avec les Institutions  
**Monsieur Alio Daouda**



Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage  
**Colonel Mahaman Elhadj Ousmane**



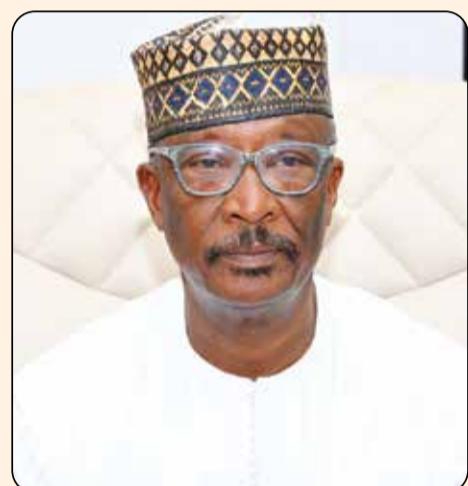
Ministre du Pétrole  
**Dr Sahabi Oumarou**



Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Technologique  
**Pr Mamadou Saidou**



Ministre de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues  
**Dr Elisabeth Sherif**



Ministre de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels  
**Pr Farmo Moumouni**



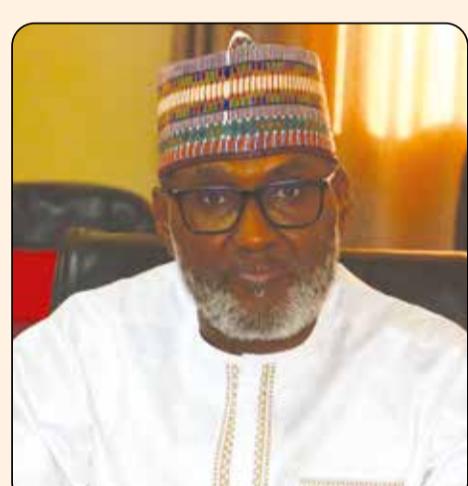
Ministre du Tourisme et de l'Artisanat  
**Madame Soufiane Aghaichata Guichene**



Ministre de l'Energie  
**Professeur Amadou Haoua**



Ministre de la Jeunesse et des Sports  
**Monsieur Sidi Mohamed Almahmoud**



Ministre de la Refondation, de la Culture et de la Promotion des Valeurs Sociales  
**Monsieur Ali Ben Salah Hamouda**



Ministre de la Population, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale  
**Pr Sidikou Ramatou Djermakoye Seyni**



Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi  
**Madame Aissatou Abdoulaye Tondi**



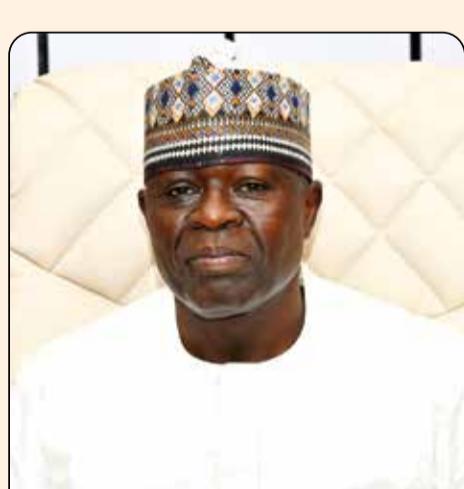
Ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat  
**Colonel Abdulkadri Amadou Daouda**



Ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information  
**Monsieur Adji Ali Salatou**



Ministre du Commerce et de l'Industrie:  
**Monsieur Abdoulaye Seydou**



Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, Ministre de l'Économie et des Finances, Chargé du Budget  
**Monsieur Mamane Sidi**

REPUBLIQUE DU NIGER  
Fraternité-Travail-Progrès  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES  
SECRETARIAT GENERAL  
Unité de Coordination du  
Projet Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) et du  
Projet d'Intégration et de Connectivité du Sud Niger (PICSN)

## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 2025/069/DMP-DSP/PICSN

### POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGÉ DE MENER LES PRESTATIONS DE CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NATIONALE N°1 EST (RN1 EST) AINSI QUE LES AMÉNAGEMENTS CONNEXES DE LA SECTION MARADI-TCHADOUA LONGUE DE 40,850 KM

1. Le Niger s'est engagé depuis 2017, dans un vaste programme de réhabilitation et aménagement des tronçons des routes dégradées, présentant un intérêt significatif pour les échanges entre d'une part l'intérieur du pays en facilitant la connectivité au Sud-Niger et d'autre part, l'extérieur du pays par la liaison entre le Nigeria, les Pays du Nord et le Tchad.

C'est dans ce contexte que la Banque mondiale (BM) a été sollicitée par le Gouvernement de la République Niger afin d'appuyer une stratégie de développement intégrée misant sur (i) l'amélioration de l'accessibilité, des performances logistiques, (ii) la réalisation des infrastructures le long du corridor de la Route Nationale N° 1 (RN1) à travers le financement du Projet d'Intégration et de Connectivité du Sud Niger (PICSN), dont la préparation et la mise en œuvre sont assurées par le Projet Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON).

Il a l'intention d'utiliser une partie du montant du financement pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif aux prestations de contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation et de bitumage de la Route Nationale N°1 Est (RN1 Est) ainsi que les aménagements connexes de la section Maradi-Tchadoua longue de 40,850 km.

2. Les services de consultant («Services») comprennent : lire plus bas les termes de référence.

3. L'Unité de Coordination des Projets PCE-LON et PICSN invite les consultants (Firmes) et les institutions professionnelles (jouissant d'un statut et d'une situation financière autonomes) habilités à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants requis doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

#### Les critères pour l'établissement des listes restreintes sont :

i. Les Consultants (Firmes) doivent être des cabinets ou des institutions professionnelles compétentes, expérimentées et disposant d'au moins 10 ans d'expériences générales dans les domaines du Contrôle et de Surveillance des travaux d'aménagement et de réhabilitation de routes bitumées et des infrastructures. En cas de groupement de Consultant (Firmes), chaque membre du groupement doit respecter ce critère.

ii. Les consultants (Firmes) doivent avoir réalisé au moins deux (02) missions de complexité similaire (ampleur des contrats, nature de la prestation (contrôle et surveillance), domaine technique (des travaux de bitumage en béton bitumineux) et contexte géographique ( route interurbaine en Afrique) notamment des missions financées par des projets/programmes de développement, dont au moins une (01) mission sur financement du groupe de la Banque mondiale (IDA-BIRD ou IFC), Banque Africaine de Développement (BAD), Banque Islamique de Développement (BID), Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), Union Européenne et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). En cas de groupement de Consultant (Firmes), chaque membre doit justifier au moins une (01) mission de complexité similaire.

**NB :** Ces deux (02) missions doivent être dûment justifiées par des attestations de bonne fin ou d'exécution et des copies des contrats signés (1ère page des contrats, page de signature des contrats, page portant l'étendue de la mission).

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres cabinets pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire, toutefois les groupements avec les bureaux d'études locaux sont encouragés.

6. Les Consultants seront sélectionnés selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité Technique et le Coût (SFQC), telle que décrite dans le « Règlement de Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de l'Unité de Coordination des Projets PCE-LON et PICSN, sise à l'avenue Djibo Bakary non loin de l'ambassade de l'Allemagne et de l'hôtel home land, Tél : 20 73 83 63 : BP : 12 130 NIAMEY - NIGER, aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 8 h 00 à 17 h 00, et les vendredis de 8 h 00 à 12 h 00 (Heure locale = GMT + 1).

8. Les manifestations d'intérêts écrites doivent être déposées en quatre (4) exemplaires (un (1) original + trois (3) copies), à l'adresse ci-dessus, ou expédiées par courrier électronique aux adresses suivantes : pce\_lon\_niger@yahoo.com avec copie à danissa\_sam@yahoo.fr et isboudel@yahoo.fr, au plus tard le mercredi 25 juin 2025 à 12 heures 00 minute (Heure locale = GMT + 1). Les manifestations d'intérêt envoyées électroniquement doivent être en fichier non modifiable (PDF) ou équivalent.

9. En cas de non-confirmation dans un délai de 48 heures après leur envoi, de la réception des dossiers transmis électroniquement, le Consultant doit faire un rappel d'envoi de la confirmation de la réception de son dossier aux adresses électroniques indiquées ci-dessus. Les Consultants et l'Unité de Coordination du PCE-LON doivent vérifier dans les dossiers de Boîte de réception et de SPAM la réception des dossiers de manifestation d'intérêt électronique et de toute autre communication

#### 10. Consistance des prestations :

Pour le Recrutement d'un consultant (firme) pour assurer la prestation de surveillance et de contrôle des travaux de réhabilitation et de bitumage de la Route Nationale N°1 Est (RN1 Est) ainsi que les aménagements connexes de la section Maradi-Tchadoua dans le cadre du PICSN.

#### 11. Lien de téléchargement du TdR :

[https://drive.google.com/file/d/1aiXK7zQZ43\\_KZ8MmOOSZqTsRPCKuewOF/view?usp=sharing](https://drive.google.com/file/d/1aiXK7zQZ43_KZ8MmOOSZqTsRPCKuewOF/view?usp=sharing)

Le Ministre de l'Equipement et des Infrastructures  
Colonel Major SALISSOU MAHAMAN SALISSOU  
Commandeur dans l'Ordre National du Niger

REPUBLIQUE DU NIGER  
Fraternité-Travail-Progrès  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES  
SECRETARIAT GENERAL  
Unité de Coordination du  
Projet Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) et du  
Projet d'Intégration et de Connectivité du Sud Niger (PICSN)

## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 2025/070/DMP-DSP/PICSN

### POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGÉ DE MENER LES PRESTATIONS DE CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NATIONALE N°1 EST (RN1 EST) AINSI QUE LES AMÉNAGEMENTS CONNEXES DE LA SECTION TAKIÉTA-ZINDER LONGUE DE 47,400 KM

1. Le Niger s'est engagé depuis 2017, dans un vaste programme de réhabilitation et aménagement des tronçons des routes dégradées, présentant un intérêt significatif pour les échanges entre d'une part l'intérieur du pays en facilitant la connectivité au Sud-Niger et d'autre part, l'extérieur du pays par la liaison entre le Nigeria, les Pays du Nord et le Tchad.

C'est dans ce contexte que la Banque Mondiale (BM) a été sollicitée par le Gouvernement de la République Niger afin d'appuyer une stratégie de développement intégrée misant sur (i) l'amélioration de l'accessibilité, des performances logistiques, (ii) la réalisation des infrastructures le long du corridor de la Route Nationale N° 1 (RN1) à travers le financement du Projet d'Intégration et de Connectivité du Sud Niger (PICSN), dont la préparation et la mise en œuvre sont assurées par le Projet Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON).

Il a l'intention d'utiliser une partie du montant du financement pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif aux prestations de contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation et de bitumage de la Route Nationale N°1 Est (RN1 Est) ainsi que les aménagements connexes de la section Takiéta-Zinder longue de 47,400 km.

2. Les services de consultant («Services») comprennent : lire plus bas les termes de référence.

3. L'Unité de Coordination des Projets PCE-LON et PICSN invite les consultants (Firmes) et les institutions professionnelles (jouissant d'un statut et d'une situation financière autonomes) habilités à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants requis doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

#### Les critères pour l'établissement des listes restreintes sont :

i. Les Consultants (Firmes) doivent être des cabinets ou des institutions professionnelles compétentes, expérimentées et disposant d'au moins dix (10) ans d'expériences générales dans les domaines du Contrôle et de Surveillance des travaux d'aménagement et de réhabilitation de routes bitumées et des infrastructures. En cas de groupement de Consultant (Firmes), chaque membre du groupement doit respecter ce critère.

ii. Les consultants (Firmes) doivent avoir réalisé au moins deux (02) missions de complexité similaire (ampleur des contrats, nature de la prestation (contrôle et surveillance), domaine technique (des travaux de bitumage en béton bitumineux) et contexte géographique ( route interurbaine en Afrique) notamment des missions financées par des projets/programmes de développement, dont au moins une (01) mission sur financement du groupe de la Banque Mondiale (IDA-BIRD ou IFC), Banque Africaine de Développement (BAD), Banque Islamique de Développement (BID), Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), Union Européenne et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). En cas de groupement de Consultant (Firmes), chaque membre doit justifier au moins une (01) mission de complexité similaire.

**NB :** Ces deux (02) missions doivent être dûment justifiées par des attestations de bonne fin ou d'exécution et des copies des contrats signés (1ère page des contrats, page de signature des contrats, page portant l'étendue de la mission).

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres cabinets pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire, toutefois les groupements avec les bureaux d'études locaux sont encouragés.

6. Les Consultants seront sélectionnés selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité Technique et le Coût (SFQC), telle que décrite dans le « Règlement de Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de l'Unité de Coordination des Projets PCE-LON et PICSN, sise à l'avenue Djibo Bakary non loin de l'ambassade de l'Allemagne et de l'hôtel home land, Tél : 20 73 83 63 : BP : 12 130 NIAMEY - NIGER, aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 8 h 00 à 17 h 00, et les vendredis de 8 h 00 à 12 h 00 (Heure locale = GMT + 1).

8. Les manifestations d'intérêts écrites doivent être déposées en quatre (4) exemplaires (un (1) original + trois (3) copies), à l'adresse ci-dessus, ou expédiées par courrier électronique aux adresses suivantes : pce\_lon\_niger@yahoo.com avec copie à danissa\_sam@yahoo.fr et isboudel@yahoo.fr, au plus tard le mercredi 25 juin 2025 à 12 heures 00 minute (Heure locale = GMT + 1). Les manifestations d'intérêt envoyées électroniquement doivent être en fichier non modifiable (PDF) ou équivalent.

9. En cas de non-confirmation dans un délai de 48 heures après leur envoi, de la réception des dossiers transmis électroniquement, le Consultant doit faire un rappel d'envoi de la confirmation de la réception de son dossier aux adresses électroniques indiquées ci-dessus. Les Consultants et l'Unité de Coordination du PCE-LON doivent vérifier dans les dossiers de Boîte de réception et de SPAM la réception des dossiers de manifestation d'intérêt électronique et de toute autre communication

#### 10. Consistance des prestations :

Pour le Recrutement d'un consultant (firme) pour assurer la prestation de surveillance et de contrôle des travaux de réhabilitation et de bitumage de la Route Nationale N°1 Est (RN1 Est) ainsi que les aménagements connexes de la section Takiéta-Zinder longue de 47,400 km.

#### 11. Lien de téléchargement du TDR :

<https://drive.google.com/file/d/1vcE4RFihRVKMIqcXOvriD-vkhZREi6aDv/view?usp=sharing>

Le Ministre de l'Equipement et des Infrastructures  
Colonel Major SALISSOU MAHAMAN SALISSOU  
Commandeur dans l'Ordre National du Niger

REPUBLIQUE DU NIGER  
Fraternité-Travail-Progrès  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES  
SECRETARIAT GENERAL  
Unité de Coordination du  
Projet Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) et du  
Projet d'Intégration et de Connectivité du Sud Niger (PICSN)

## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 2025/071/DMP-DSP/PICSN

### POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGÉ DE MENER LES PRESTATIONS DE CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NATIONALE N°1 EST (RN1 EST) AINSI QUE LES AMÉNAGEMENTS CONNEXES DE LA SECTION TESSAOUA-TAKIÉTA LONGUE DE 60,724KM

1. Le Niger s'est engagé depuis 2017, dans un vaste programme de réhabilitation et aménagement des tronçons des routes dégradées, présentant un intérêt significatif pour les échanges entre d'une part l'intérieur du pays en facilitant la connectivité au Sud-Niger et d'autre part, l'extérieur du pays par la liaison entre le Nigeria, les Pays du Nord et le Tchad.

C'est dans ce contexte que la Banque Mondiale (BM) a été sollicitée par le Gouvernement de la République Niger afin d'appuyer une stratégie de développement intégré misant sur (i) l'amélioration de l'accèsibilité, des performances logistiques, (ii) la réalisation des infrastructures le long du corridor de la Route Nationale N° 1 (RN1) à travers le financement du **Projet d'Intégration et de Connectivité du Sud Niger (PICSN)**, dont la préparation et la mise en œuvre sont assurées par le **Projet Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON)**.

Il a l'intention d'utiliser une partie du montant du financement pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif aux prestations de contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation et de bitumage de la Route Nationale N°1 Est (RN1 Est) ainsi que les aménagements connexes de la section Tessaoua-Takiéta longue de 60,724 km.

2. Les services de consultant («Services») comprennent : lire plus bas les termes de référence.

3. L'Unité de Coordination des Projets PCE-LON et PICSN invite les consultants (Firmes) et les institutions professionnelles (jouissant d'un statut et d'une situation financière autonomes) habilités à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants requis doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

#### Les critères pour l'établissement des listes restreintes sont :

i. Les Consultants (Firmes) doivent être des cabinets ou des institutions professionnelles compétentes, expérimentées et disposant d'au moins 10 ans d'expériences générales dans les domaines du Contrôle et de Surveillance des travaux d'aménagement et de réhabilitation de routes bitumées et des infrastructures. En cas

de groupement de Consultant (Firmes), chaque membre du groupement doit respecter ce critère.

ii. Les consultants (Firmes) doivent avoir réalisé au moins deux (02) missions de complexité similaire (ampleur des contrats, nature de la prestation (contrôle et surveillance), domaine technique (des travaux de bitumage en béton bitumineux) et contexte géographique ( route interurbaine en Afrique) notamment des missions financées par des projets/programmes de développement, dont au moins une (01) mission sur financement du groupe de la Banque Mondiale (IDA-BIRD ou IFC), Banque Africaine de Développement (BAD), Banque Islamique de Développement (BID), Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), Union Européenne et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). En cas de groupement de Consultant (Firmes), chaque membre doit justifier au moins une (01) mission de complexité similaire.

**NB :** Ces deux (02) missions doivent être dûment justifiées par des attestations de bonne fin ou d'exécution et des copies des contrats signés (1ère page des contrats, page de signature des contrats, page portant l'étendue de la mission).

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation de Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 relatifs aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres cabinets pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire, toutefois les groupements avec les bureaux d'études locaux sont encouragés.

6. Les Consultants seront sélectionnés selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité Technique et le Coût (SFQC), telle que décrite dans le « Règlement de Passation de Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de l'Unité de Coordination des Projets PCE-LON et PICSN, sise à l'avenue Djibo Bakary non loin de l'ambassade de l'Allemagne et de l'hôtel home land, Tél : 20 73 83 63 : BP : 12 130 NIAMEY - NIGER, aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 8 h 00 à 17 h 00, et les vendredis de 8 h 00 à 12 h 00 (Heure locale = GMT + 1).

8. Les manifestations d'intérêts écrites doivent être déposées en quatre (4) exemplaires (un (1) original + trois (3) copies), à l'adresse ci-dessus, ou expédiées par courrier électronique aux adresses suivantes : pce\_lon\_niger@yahoo.com avec copie à danissa\_sam@yahoo.fr et isboudel@yahoo.fr, au plus tard le mercredi 25 juin 2025 à 12 heures 00 minute (Heure locale = GMT + 1). Les manifestations d'intérêt envoyées électroniquement doivent être en fichier non modifiable (PDF) ou équivalent.

9. En cas de non-confirmation dans un délai de 48 heures après leur envoi, de la réception des dossiers transmis électroniquement, le Consultant doit faire un rappel d'envoi de la confirmation de la réception de son dossier aux adresses électroniques indiquées ci-dessus. Les Consultants et l'Unité de Coordination du PCE-LON doivent vérifier dans les dossiers de Boîte de réception et de SPAM la réception des dossiers de manifestation d'intérêt électronique et de toute autre communication

#### 10. Consistance des prestations :

Pour le Recrutement d'un consultant (firme) pour assurer la prestation de surveillance et de contrôle des travaux de réhabilitation et de bitumage de la Route Nationale N°1 Est (RN1 Est) ainsi que les aménagements connexes de la section Tessaoua-Takiéta longue de 60,724 km dans le cadre du PICSN.

#### 11. Lien de téléchargement du TDR :

<https://drive.google.com/file/d/1qVDg0VYyUSUd4TSc5HIBLPfzUBdcxGn/view?usp=sharing>

Le Ministre de l'Equipement et des Infrastructures  
Colonel Major SALISSOU MAHAMAN SALISSOU  
Commandeur dans l'Ordre National du Niger

REPUBLIQUE DU NIGER  
Fraternité-Travail-Progrès  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES  
SECRETARIAT GENERAL  
Unité de Coordination du  
Projet Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) et du  
Projet d'Intégration et de Connectivité du Sud Niger (PICSN)

## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 2025/072/DMP-DSP/PICSN

### POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGÉ DE MENER LES PRESTATIONS DE CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE NATIONALE N°1 EST (RN1 EST) AINSI QUE LES AMÉNAGEMENTS CONNEXES DE LA SECTION TCHADOUA-TESSAOUA LONGUE DE 83,916 KM.

1. Le Niger s'est engagé depuis 2017, dans un vaste programme de réhabilitation et aménagement des tronçons des routes dégradées, présentant un intérêt significatif pour les échanges entre d'une part l'intérieur du pays en facilitant la connectivité au Sud-Niger et d'autre part, l'extérieur du pays par la liaison entre le Nigeria, les Pays du Nord et le Tchad.

C'est dans ce contexte que la Banque Mondiale (BM) a été sollicitée par le Gouvernement de la République Niger afin d'appuyer une stratégie de développement intégré misant sur (i) l'amélioration de l'accèsibilité, des performances logistiques, (ii) la réalisation des infrastructures le long du corridor de la Route Nationale N° 1 (RN1) à travers le financement du **Projet d'Intégration et de Connectivité du Sud Niger (PICSN)**, dont la préparation et la mise en œuvre sont assurées par le **Projet Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON)**.

Il a l'intention d'utiliser une partie du montant du financement pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif aux prestations de contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation et de bitumage de la Route Nationale N°1 Est (RN1 Est), ainsi que les aménagements connexes de la section Tchadoua-Tessaoua longue de 83,916 km.

2. Les services de consultant («Services») comprennent : lire plus bas les termes de référence.

3. L'Unité de Coordination des Projets PCE-LON et PICSN invite les consultants (Firmes) et les institutions professionnelles (jouissant d'un statut et d'une situation financière autonomes) habilités à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants requis doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

#### Les critères pour l'établissement des listes restreintes sont :

i. Les Consultants (Firmes) doivent être des cabinets ou des institutions professionnelles compétentes, expérimentées et disposant d'au moins dix (10) ans d'expériences générales dans les domaines du Contrôle et de Surveillance des travaux d'aménagement et de réhabilitation de routes bitumées et des infrastructures. En cas de groupement de Consultant (Firmes), chaque membre du groupement doit respecter ce critère.

ii. Les consultants (Firmes) doivent avoir réalisé au moins deux (02) missions de complexité similaire (ampleur des contrats, nature de la prestation (contrôle et surveillance), domaine technique (des travaux de bitumage en béton bitumineux) et contexte géographique ( route interurbaine en Afrique) notamment des missions financées par des projets/programmes de développement, dont au moins une (01) mission sur financement du groupe de la Banque Mondiale (IDA-BIRD ou IFC), Banque Africaine de Développement (BAD), Banque Islamique de Développement (BID), Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), Union Européenne et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). En cas de groupement de Consultant (Firmes), chaque membre doit justifier au moins une (01) mission de complexité similaire.

**NB :** Ces deux (02) missions doivent être dûment justifiées par des attestations de bonne fin ou d'exécution et des copies des contrats signés (1ère page des contrats, page de signature des contrats, page portant l'étendue de la mission).

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation de Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 relatifs aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres cabinets pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire, toutefois les groupements avec les bureaux d'études locaux sont encouragés.

6. Les Consultants seront sélectionnés selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité Technique et le Coût (SFQC), telle que décrite dans le « Règlement de Passation de Marchés de la Banque Mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de l'Unité de Coordination des Projets PCE-LON et PICSN, sise à l'avenue Djibo Bakary non loin de l'ambassade de l'Allemagne et de l'hôtel home land, Tél : 20 73 83 63 : BP : 12 130 NIAMEY - NIGER, aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 8 h 00 à 17 h 00, et les vendredis de 8 h 00 à 12 h 00 (Heure locale = GMT + 1).

land, Tél : 20 73 83 63 : BP : 12 130 NIAMEY - NIGER, aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 8 h 00 à 17 h 00, et les vendredis de 8 h 00 à 12 h 00 (Heure locale = GMT + 1).

8. Les manifestations d'intérêts écrites doivent être déposées en quatre (4) exemplaires (un (1) original + trois (3) copies), à l'adresse ci-dessus, ou expédiées par courrier électronique aux adresses suivantes : pce\_lon\_niger@yahoo.com avec copie à danissa\_sam@yahoo.fr et isboudel@yahoo.fr, au plus tard le mercredi 25 juin 2025 à 12 heures 00 minute (Heure locale = GMT + 1). Les manifestations d'intérêt envoyées électroniquement doivent être en fichier non modifiable (PDF) ou équivalent.

9. En cas de non-confirmation dans un délai de 48 heures après leur envoi, de la réception des dossiers transmis électroniquement, le Consultant doit faire un rappel d'envoi de la confirmation de la réception de son dossier aux adresses électroniques indiquées ci-dessus. Les Consultants et l'Unité de Coordination du PCE-LON doivent vérifier dans les dossiers de Boîte de réception et de SPAM la réception des dossiers de manifestation d'intérêt électronique et de toute autre communication.

#### 10. Consistance des prestations :

Pour le Recrutement d'un consultant (firme) pour assurer la prestation de surveillance et de contrôle des travaux de réhabilitation et de bitumage de la Route Nationale N°1 Est (RN1 Est), ainsi que les aménagements connexes de la section Tchadoua-Tessaoua longue de 83,916 km.

#### 11. Lien de téléchargement du TDR :

<https://drive.google.com/file/d/1tFVngzt9thuL1qtgvg8XMgTWvBODc1fL/view?usp=sharing>

Le Ministre de l'Equipement et des Infrastructures  
Colonel Major SALISSOU MAHAMAN SALISSOU  
Commandeur dans l'Ordre National du Niger

## ADDITIF N°1 AU PLAN PRÉVISIONNEL DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS 2025

Réf. No. (1)	Objet du marché	PRM	DONNEES SUR LA PASSATION DES MARCHES														
			GENERALITES			DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES					EVALUATION DES OFFRES			EXECUTION		EXECUTION	
			Mode de passation du marché (3)	Montant Estimatif (Francs CFA) (4)	Accord DGCMP pour MNED (5)	Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CMP (6)	Date de réception avis de la DGCMP ou du PTF (8)	Date non objection du PTF (9)	Date d'invitation à soumission (10)	Date ouverture des offres (11)	Fin évaluation (11)	Date de réception avis DGCMP ou CMP (12)	Date non objection du PTF (13)	Date de signature du contrat (14)	Date d'approbation par le CMP et engagement comptable (15)	Délai exécution (mois) (16)	Source de Financement (17)
1	SUPPRESSION du projet de marché n°129 du PPM initial : Acquisition des materiels roulant un (01) véhicules 4X4 Station W. au profit de la DGSR/DGTPI	SG	Prévision	DRP	PM	12/05/2025	21/05/2025		26/05/2025	09/06/2025	10/06/2025	19/06/2025		26/06/2025	07/07/2025	2	BN
			Réalisation														
2	SUPPRESSION du projet de marché n°130 du PPM initial : Prestations de Comptage de classification sur le réseau routier. (CONSULTANT FIRME)	SG	Prévision	A00 (AMI+DP)	PM	13/05/2025	22/05/2025		26/05/2025	16/06/2025	20/06/2025	01/07/2025		08/07/2025	17/07/2025	3	BN
			Réalisation														
3	SUPPRESSION du projet de marché n°132 du PPM initial : Acquisition des materiels techniques et informatiques au profit de la DGSR/DGTPI	SG	Prévision	DRP	PM	26/04/2025	07/05/2025		10/05/2025	24/05/2025	27/05/2025	07/06/2025		14/06/2025	25/06/2025	2	BN
			Réalisation														
4	SUPPRESSION du projet de marché n°133 du PPM initial : Acquisition des materiels de pésage mobile au profit de la DGSR/DGTPI	SG	Prévision	DRP	PM	26/04/2025	07/05/2025		10/05/2025	24/05/2025	27/05/2025	07/06/2025		14/06/2025	25/06/2025	2	BN
			Réalisation														
5	SUPPRESSION du projet de marché n°134 du PPM initial : Prestation de service pour le suivi et la maintenance des matériels informatiques pour le compte de la DGSR/DGTPI	SG	Prévision	DC	PM				14/05/2025	21/05/2025	21/05/2025	30/05/2025		06/06/2025	17/06/2025	2	BN
			Réalisation														
6	SUPPRESSION du projet de marché n°159 du PPM initial : Acquisition des matériels et équipements pour travaux publics d'urgences(Engins et équipement technique BTP)	SG	Prévision	A00	PM	27/01/2025	05/02/2025		10/02/2025	12/03/2025	17/03/2025	28/03/2025		04/04/2025	15/04/2025	5	BN
			Réalisation														
7	Acquisition des materiels roulant un (01) véhicules 4X4 Station Wagon et un (01) vehicule Pick Up au profit de la DGSR/DGTPI	SG	Prévision	A00	PM	25/04/2025	06/05/2025		07/05/2025	06/06/2025	10/06/2025	19/06/2025		26/06/2025	07/07/2025	3	BN
			Réalisation														
8	Prestation de service pour le suivi et le développement de l'informatique routière pour le compte de la DGSR/DGTPI	SG	Prévision	DC	PM				21/04/2025	28/04/2025	29/04/2025	08/05/2025		15/05/2025	26/05/2025	3	BN
			Réalisation														
9	Acquisition des matériels et équipements pour travaux publics d'urgences (Engins et équipement technique BTP)	SG	Prévision	A00	PM	21/04/2025	30/04/2025		02/05/2025	02/06/2025	06/06/2025	17/06/2025		24/06/2025	03/07/2025	2	BN
			Réalisation														
10	Acquisition des matériels et équipements pour travaux publics d'urgences (Ponts Bailey)	SG	Prévision	A00	PM	23/04/2025	02/05/2025		05/05/2025	04/06/2025	09/06/2025	18/06/2025		25/06/2025	04/07/2025	2	BN
			Réalisation														
11	Acquisition de matériel roulant pour la Cellule d'Exécution du Projet (CSEP)	SG	Prévision	A00	PM	19/05/2025	28/05/2025		30/05/2025	30/06/2025	04/07/2025	15/07/2025		22/07/2025	31/07/2025	2	BAD
			Réalisation														
12	Acquisition de mobiliers de bureau pour la Cellule d'Exécution du Projet	SG	Prévision	DRP	PM	25/04/2025	06/05/2025		08/05/2025	22/05/2025	23/05/2025	03/06/2025		10/06/2025	19/06/2025	2	BAD
			Réalisation														
13	Acquisition des Equipements et fournitures de bureau pour l'installation de la Cellule d'Exécution	SG	Prévision	DRP	PM	25/04/2025	06/05/2025		09/05/2025	23/05/2025	26/05/2025	04/06/2025		11/06/2025	20/06/2025	2	BAD
			Réalisation														
14	Acquisition de matériels informatiques pour la CSEP	SG	Prévision	A00	PM	23/04/2025	02/05/2025		05/05/2025	04/06/2025	09/06/2025	18/06/2025		25/06/2025	04/07/2025	2	BAD
			Réalisation														
15	Fourniture de consommables informatiques et bureautique pour la CSEP	SG	Prévision	DC	PM				21/04/2025	28/04/2025	01/05/2025	12/05/2025		19/05/2025	28/05/2025	2	BAD
			Réalisation														
16	Fourniture et installation de logiciel de gestion financière y compris formation du personnel fiduciaire de la Cellule de Suivi d'Exécution du Projet (CSEP)	SG	Prévision	DRP	PM	25/04/2025	06/05/2025		08/05/2025	22/05/2025	23/05/2025	03/06/2025		10/06/2025	19/06/2025	2	BAD
			Réalisation														
17	Acquisition d'un groupe électrogène pour la CSEP	SG	Prévision	DRP	PM	25/04/2025	06/05/2025		08/05/2025	22/05/2025	23/05/2025	03/06/2025		10/06/2025	19/06/2025	2	BAD
			Réalisation														
18	Etudes Techniques (APS, APD et DAO) et de l'Etude d'Impact Environnemental et Social des travaux de construction/réhabilitation de 95 km des Routes Rurales dans les régions de Dosso et Tillabéry en 3 lots : Région de Tillabéry : Lot 1 : Filingué-Tigoji-Touloun Damessa (30 km) et Lot 2 : Toukounous-Tidiba-Takoussa-Idjigidi-Gorou (40 km), Région de Dosso : Lot 3 : Lougou-Bawa Guida-Kouboutou Toudou-Angoual Kara-Embranchement RN36 (25 km). (CONSULTANT FIRME)		Prévision	A00 (AMI+DP)	PM	23/04/2025	04/05/2025		06/05/2025	27/05/2025	01/06/2025	10/06/2025		17/06/2025	26/06/2025	4	BN
			Réalisation														

19	Travaux de construction/réhabilitation de 95 km des Routes Rurales dans les régions de Dosso et Tillabéry en 3 lots : Région de Tillabéry : <b>Lot 1</b> : Filingué-Tigoji-Touloun Damessa (30 km) et <b>Lot 2</b> : Toukounous-Tidiba-Takoussa-Idjigidi-Gorou (40 km), Région de Dosso : <b>Lot 3</b> : Lougou-Bawa Guida-Kouboutou Toudou-Angoual Kara-Embranchement RN36 (25 km)	SG	Prévision	A00	PM		01/10/2025	10/10/2025		13/10/2025	12/11/2025	17/11/2025	26/11/2025		03/12/2025	12/12/2025	12	BN
	Réalisation																	
20	Contrôle et Surveillance des travaux de construction/réhabilitation de 95 km des Routes Rurales dans les régions de Dosso et Tillabéry en 3 lots : Région de Tillabéry : <b>Lot 1</b> : Filingué-Tigoji-Touloun Damessa (30 km) et <b>Lot 2</b> : Toukounous-Tidiba-Takoussa-Idjigidi-Gorou (40 km), Région de Dosso : <b>Lot 3</b> : Lougou-Bawa Guida-Kouboutou Toudou-Angoual Kara-Embranchement RN36 (25 km). <b>(CONSULTANT FIRME)</b>	SG	Prévision	A00 (AMI+DP)	PM		01/10/2025	10/10/2025		13/10/2025	03/11/2025	06/11/2025	17/11/2025		24/11/2025	03/12/2025	13	BN
	Réalisation																	
21	Contrôle et Surveillance des travaux de construction / Réhabilitation de de 193,139 km de routes rurales dans la Région d'Agadez : Lot 1 : Agadez-Assouas-Ingall : 115,324 km. <b>(CONSULTANT FIRME)</b>	SG	Prévision	A00 (AMI+DP)	PM		30/04/2025	11/05/2025		12/05/2025	02/06/2025	05/06/2025	16/06/2025		23/06/2025	02/07/2025	13	BN
	Réalisation																	
22	Acquisition de matériels roulant pour le compte du CNUT	SG	Prévision	DRP	PM		28/05/2025	08/06/2025		11/06/2025	25/06/2025	26/06/2025	07/07/2025		14/07/2025	23/07/2025	3	CNUT
23	Acquisition et installation des pluviomètres et huit (08) stations météorologiques automatiques	SG	Prévision	A00	PM		28/05/2025	08/06/2025		11/06/2025	11/07/2025	14/07/2025	23/07/2025		30/07/2025	08/08/2025	3	BN
24	Acquisition des pièces de rechanges et outillage technique pour les travaux de maintenance des réseaux d'observations météo	SG	Prévision	A00	PM		23/04/2025	04/05/2025		30/05/2025	30/06/2025	03/07/2025	14/07/2025		21/07/2025	30/07/2025	3	BN
25	Travaux de réhabilitation des postes climatologiques	SG	Prévision	DC	PM					28/05/2025	04/06/2025	05/06/2025	16/06/2025		23/06/2025	02/07/2025	3	BN
26	Recrutement d'un consultant pour la réalisation d'une étude sur l'état du climat au Niger.	SG	Prévision	L'autorité contractante n'est pas tenue d'effectuer les formalités de publicité de préselection. Elle invite directement au moins (3) prestataires figurant dans sa base de données.	PM		26/05/2025	04/06/2025		05/06/2025	26/06/2025	30/06/2025	09/07/2025		16/07/2025	25/07/2025	3	BN
	Réalisation																	
27	Travaux d'aménagement et extension d'un bâtiment à la Direction de la Météorologie Nationale (DMN)	SG	Prévision	DRP	PM		23/04/2025	04/05/2025		30/05/2025	13/06/2025	16/06/2025	25/06/2025		02/07/2025	11/07/2025	4	BUDGET ANNEXE DMN
28	Fourniture d'assurances-maladies au personnel de l'ANISER	SG	Prévision	DRP	PM		30/04/2025	09/05/2025		12/05/2025	26/05/2025	27/05/2025	05/06/2025		12/06/2025	23/06/2025	12	BN
29	Réalisation de deux (2) sites WEB pour le compte de la DGTP et de l'ARST. <b>CONSULTANT FIRME.CONSULTANT FIRME</b>	SG	Prévision	A00 (AMI+DP)	PM		22/05/2025	02/06/2025		05/06/2025	26/06/2025	30/06/2025	09/07/2025		16/07/2025	25/07/2025	5	BAD
30	Recrutement d'un consultant pour la réalisation des études techniques d'exécution pour les travaux confortatifs de la route Diffa-N'Guiguimi : section PK 0 au PK 63+500. <b>CONSULTANT FIRME</b>	SG	Prévision	A00 (AMI+DP)	PM		23/05/2025	03/06/2025		06/06/2025	27/06/2025	01/07/2025	10/07/2025		17/07/2025	28/07/2025	5	BN
	Réalisation																	

## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

### POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT EXTERNE DES COMPTES DU PROJET PRAPS-II NE (EXERCICES 2025, 2026, 2027 ET PÉRIODE DE GRÂCE)

Nom du pays : Niger

Nom du projet : Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS), phase II

N° de Prêt/Crédit/Don : Crédit N° 6860-NE et Don N°D798-NE

N° de référence : NE-PRAPS II-NE-478975-CS-QCBS  
Le Gouvernement de la République du Niger a reçu un financement de la Banque mondiale et a l'intention d'utiliser une partie du montant du financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Audit externe des comptes du projet PRAPS-II NE (exercices 2025, 2026, 2027 et période de grâce).**

Les services de consultant (« Services ») comprennent : **l'audit externe des comptes du projet PRAPS-II NE des exercices 2025, 2026 et 2027 et la période de grâce du projet.**

**NB : Les termes de référence complets sont disponibles au niveau de l'Unité de Coordination du Projet et sur le site du PRAPS-II-NE : <https://praps2niger.ne/>.**

Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS-II), phase II invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants (Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable) intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les

qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères pour le classement des cabinets d'audit sont : **être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF et avoir une expérience confirmée en audit financier des projets de développement notamment les projets financés par la Banque mondiale en fournissant la liste des missions réalisées accompagnée des documents justificatifs (contrats approuvés et attestations de bonne fin ou d'exécution).**

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants - Juillet 2016 - révisé en février 2025 relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres cabinets pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)**, telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants - Juillet 2016 - révisé en février 2025).

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes de **9 heures à 17 heures (GMT+1)**.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées sous pli fermé portant l'objet de la mission à l'adresse ci-dessous ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [spm@praps2niger.ne](mailto:spm@praps2niger.ne) avec copie à [atteissa@gmail.com](mailto:atteissa@gmail.com) au plus tard le **20 juin 2025 à 10h00mn (GMT+1)**. Les manifestations d'intérêt envoyées électroniquement doivent être des fichiers non modifiables (PDF).

**Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) Phase II**  
**Sis au quartier Village de la francophonie, Niamey Niger,**  
**Derrière la FENIFOOT, en face de la station ENI**  
**BP. 13 017 Niamey,**  
**Tel (227) 20 32 54 56**

**REPUBLICHE DU NIGER**  
  
 MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE PUBLIQUE ET DE  
 L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE  
 SECRETARIAT GENERAL  
 Projet d'identification unique en Afrique de l'Ouest pour  
 l'intégration et l'inclusion régionale (WURI-Niger) - P169594  
 Unité de Coordination du Projet  
 BP 10927 Tél : (+227) 20 35 09 35 ou 36 Email :  
 contact@wuri.ne  
 NIF 92207/A

**WURI** CHAQUE PERSONNE COMpte

Projet d'identification unique en Afrique de l'Ouest pour  
 l'intégration et l'inclusion régionale (WURI-Niger) - P169594  
 Unité de Coordination du Projet  
 BP 10927 Tél : (+227) 20 35 09 35 ou 36 Email :  
 contact@wuri.ne  
 NIF 92207/A

### AVIS D'APPEL D'OFFRES

1. Le Niger a obtenu un crédit et un don de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le coût du Projet d'identification unique en Afrique de l'Ouest pour l'intégration et l'inclusion régionale (WURI-Niger), et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché pour lequel le présent appel d'offres est lancé.

Le Projet d'identification unique en Afrique de l'Ouest pour l'intégration et l'inclusion régionale (WURI-Niger) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et livrer les fournitures ci-dessous : **Lot unique : ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES ET ACCESSOIRES POUR LE MINISTERE DE L'INTERIEUR ET L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET pour un délai de TROIS (3) mois.**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert National tel que défini dans « le Règlements de Passation de Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre du financement des Projets d'Investissement en date de juillet 2016 avec révision en 2020 », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles.

1. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations à l'Unité de Coordination du Projet, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres ouvert National à l'adresse ci-dessous tous les jours du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures 30 mn et les vendredis de 8 heures à 13 heures.

Les exigences en matière de qualification sont : (i) avoir exécuté de manière satisfaisante au moins deux marchés comparables en nature et en volume au cours des cinq dernières années, et (ii) avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen égal au moins à 2 fois le montant du marché au cours des trois dernières années.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres National complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100.000) FCFA.

2. Le mode de paiement sera en numéraire auprès du spécialiste en Gestion Financière du projet.
3. Le dossier d'appel d'offres en fichier non modifiable sera adressé par courrier électronique aux soumissionnaires intéressés.
4. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-dessous indiquée au plus tard le lundi 23 juin 2025 à 10H00mn

5. La soumission des offres par voie électronique est autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le même jour en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse mentionnée ci-dessous le lundi 23 juin 2025 à 10H30mn dans la salle de réunion du Projet WURI. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offres de deux millions (2000 000) FCFA.

6. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

L'Acheteur est : Projet d'identification unique en Afrique de l'Ouest pour l'intégration et l'inclusion régionale (WURI-Niger)

Le site du Projet lieu de destination finale est : l'Unité de Coordination du Projet.  
 Quartier Francophonie  
 Fixe : (+227) 20 35 09 35 / 36 BP 10927 - Niamey (Niger)  
 Quartier Francophonie. Email : spm@wuri.ne avec copie à abani@wuri.ne



### SOCIETE NIGERIENNE D'ELECTRICITE

**NIGELEC**

SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE AU Capital : 76.448.870.000 Francs CFA  
 Siège Social : Niamey  
 RCCM-NI-NIA-2017-M-6589  
 NIF 1205

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

**N°AOON 004/NIGELEC/2025**

#### FOURNITURE DE COMPTEURS NUMERIQUES MT

Dans le cadre de l'exécution de son budget de fonctionnement, la Société Nigérienne d'Electricité (NIGELEC) lance un Appel d'Offres National Ouvert, sur fonds propres pour la fourniture de compteurs numériques MT.

Les soumissionnaires intéressés par le présent Appel d'Offres peuvent retirer le dossier au Département Achat et Logistique (DAL) sis en Zone Industrielle Téléphone : +227 20 74 28 22 contre le paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) FCFA.

Les soumissionnaires sont informés que la date limite de dépôt des offres est prévue pour le 27 juin 2025 à 9 heures 30 minutes au siège de la NIGELEC à l'adresse suivante :

#### Société Nigérienne d'Electricité (NIGELEC)

201, Avenue DJIBO BAKARI (PL30) – Plateau I  
 BP 11202 Niamey (NIGER)  
 Tél : (+227) 20 72 26 92  
 Fax: (+227) 20 72 32 88

Horaires de travail : - Du Lundi au jeudi : de 8h à 13h et de 14h30 à 17h30 ;  
 - et Vendredi : de 8h à 13h.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10 heures 00 mn dans la salle de réunion du siège de la NIGELEC en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Par décision motivée, la NIGELEC se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres.

Madame Fati ABARCHI

**QUINTE SPECIAL SANS BONUS**  
**MARDI 03 JUIN 2025**





**300 FCFA**



**Nouvelle cagnotte FCFA**  
**229.337.000**  
 sur le Quinté ordre de la Masse Commune  
**UEMOA**



Jouez responsable "le jeu de hasard peut conduire à l'endettement, la facilité"

**Marchés Publics**



RÉPUBLIQUE DU NIGER  
 FRATERNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS  
 MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUES  
 LABORATOIRE NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE ET D'EXPERTISE (LANSPEX)  
 ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE ADMINISTRATIF (E.P.A)  
 TÉL: (00227) 20 74 28 29 - FAX: (00227) 20 74 22 57  
 SITE WEB: WWW.LANSPEX.COM  
 EMAIL: LANSPEX@LANSPEX.COM, LANSPEX9677@GMAIL.COM

### AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

#### Pour la livraison d'un groupe électrogène de 220 KVA

1. Le présent Avis d'appel à candidature s'inscrit dans l'exécution du Plan Prévisionnel annuel de passation des Marchés paru dans le Sahel N°10 862 du 23 Janvier 2025.
2. Le LANSPEX sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison d'un groupe électrogène de 220 KVA.
3. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignements et de Prix telle que spécifiée aux articles 5 et 50 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Le délai d'exécution du marché est de quarante-cinq (45) jours.
5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de Demande de Renseignements et de Prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Cinquante Milles (50 000) F CFA au Laboratoire National de Santé Publique et d'Expertise (LANSPEX), 4 Avenue des Offices Zone industrielle Gamkallé, 4<sup>ème</sup> Arrondissement communal.
6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après LANSPEX Gamkallé, Zone industrielle 4 Avenue des Offices au plus tard le 30 Juin 2025 à 12H30mn. Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.
7. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 90 jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 11.1 des DPDRP.
8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 30 Juin 2025 à 12H30 à l'adresse suivante : Laboratoire National de Santé Publique et d'Expertise (LANSPEX), 4 Avenue des Offices Zone industrielle Gamkallé, 4<sup>ème</sup> Arrondissement communal.

# AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

## POUR LA SÉLECTION D'UN ACCÉLÉRATEUR POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES FINTECHS LAURÉATES DE LA COMPÉTITION SFC

N° de Crédit : N°6688-NE

N°. de référence (Plan de Passation des marchés) : NE-PCU-SV-488852-CS-CQS

Le Gouvernement du Niger a reçu un financement de la Banque mondiale pour le Projet Villages Intelligents pour la Croissance Rurale et l'Inclusion Numérique (PVI) pour l'accompagnement des Fintechs lauréate de la compétition SFC.

Les services de consultant (« Services »)

Les termes de référence complets peuvent être obtenus à la demande à l'adresse : [recrutement@pvi.ne](mailto:recrutement@pvi.ne)

Le projet Villages Intelligents souhaite s'attacher les services d'un cabinet pour sélectionner une structure accélérateur spécialisée dans l'innovation et le digital pour mieux organiser et accompagner les Startups et Fintechs lauréats SFC pour une mise à disposition et un développement de nouveaux produits digitaux (financiers ou non financiers) allant dans le sens de contribuer à l'inclusion financière des populations au Niger

L'objectif de la mission est d'accompagner les fintechs lauréates de deux des trois catégories (celles en phase de développement et celles matures) en les dotant de stratégies, d'outils, de procédures, de mécanismes, de formation, etc. susceptibles de leur permettre de mener à bien leurs activités conformément aux objectifs poursuivis par PVI avec la mise à disposition de nouveaux services financiers digitaux. Cet accompagnement adapté doit émaner d'un diagnostic initial qui doit être mené par le prestataire retenu auprès de chaque structure lauréate et devra permettre un développement technologique et commercial des fintechs avec un mentorat approprié pour chaque catégorie

De manière plus précise, les objectifs spécifiques peuvent être autour des aspects suivants :

1. L'accompagnement des lauréats :

- o Aider les fintechs lauréates à résoudre leurs problématiques de business
- o Assurer un coaching ou mentorat dédié et sur mesure aux lauréates

### 2. La mise en relation :

- o Faire en sorte que les fintechs lauréates puissent accéder à un réseau de potentiels partenaires ou investisseurs
- o Apprendre aux fintechs comment accéder aux financements telles les levées de fond

### 3. Doter les fintechs lauréates d'outils, techniques et procédures pour leur fonctionnement et leur permettre de générer des bénéfices :

- o Assister les fintechs concernées à disposer des bonnes pratiques pour garantir une avancée dans le domaine et ainsi pouvoir catalyser l'inclusion financière numérique au Niger.
- o Donner une formation aux employés des fintechs concernées afin qu'ils puissent se familiariser avec les dernières technologies et techniques de commercialisation, de marketing pour se faire connaître, sans oublier l'aspect réglementaire, etc.

### Qualifications et compétences du Cabinet

- Être une entreprise justifiant d'une existence légale d'au moins cinq (05) ans dans le rôle d'accélérateur fintech, marquée par des réussites avérées et pertinentes;
- Avoir réalisé au moins trois (03) missions similaires dans l'accompagnement des fintechs dans le secteur de développement et de la fourniture des services financiers numériques aux clients;

### Le personnel-clé (minimal) comprendra :

- Un chef de mission : Bac+5, 10 ans d'expérience de Management d'une équipe de professionnels de haut niveau, et ayant participé en tant qu'expert à au moins un projet similaire au cours des 5 dernières années ;
- Un Expert en gestion financière : Niveau BAC +4 en finance, chargé des comités de financement, 5 ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la finance.
- Un Expert en contrôle de gestion et Système d'information, avec un niveau Bac+5, 5 ans d'expérience professionnelle au minimum, et ayant participé en tant qu'expert à au moins un projet similaire au cours des 5 dernières années ;

- Un Expert en Entrepreneuriat et Suivi Evaluation des Projets. Bac + 5 (MBA ou Equivalent) avec au moins 07 ans d'expérience générale dans la gestion d'une entreprise et d'assistance à la création d'entreprise.

- Un expert en suivi et évaluation jouissant d'au moins 10 ans d'expérience dans le suivi et évaluation des projets de création, de fusion ou de cession d'entreprise.

Le Consultant sera recruté selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants, telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants - Juillet 2016 - Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) de juillet 2016 révisé en novembre 2017 et Août 2018

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes 9 heures à 17 heures 30 du lundi au jeudi et de 9 heures à 12 heures 30 les vendredis.

Les manifestations d'intérêt peuvent être déposées au siège de l'UGP, envoyées par courrier à l'adresse postale : Unité de Gestion du Projet (UGP) Sis – 1<sup>er</sup> virage à gauche après la Nouvelle Cite EAMAC, puis 1<sup>er</sup> virage à droite, BP : 11 968 – Tél : + 227 20 35 35 16, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [recrutement@pvi.ne](mailto:recrutement@pvi.ne) avec copie [fati.magagi@pvi.ne](mailto:fati.magagi@pvi.ne) au plus tard le jeudi 05 juin 2024 à 09 heures (GMT+1). (Les manifestations d'intérêt envoyés électroniquement doivent être au format pdf).

# AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

## POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGÉE DE L'APPUI À LA REDYNAMISATION DU RÉSEAU D'AGENTS MOBILE MONEY

N° de Crédit : N°6688-NE

N°. de référence (Plan de Passation des marchés) : NE-PCU-SV-488847-CS-QCBS

Le Gouvernement du Niger a reçu un financement de la Banque mondiale pour le Projet Villages Intelligents pour la Croissance Rurale et l'Inclusion Numérique (PVI) pour un appui à la redynamisation du réseau d'agents Mobile Money.

Les services de consultant (« Services »)

Les termes de référence complets peuvent être obtenus à la demande à l'adresse : [recrutement@pvi.ne](mailto:recrutement@pvi.ne)

Le projet Villages Intelligents souhaite s'attacher les services d'une firme pour l'appui à la redynamisation du réseau d'agents Mobile Money

L'objectif de la mission est d'apporter tout l'accompagnement nécessaire aux prestataires de mobile money, en vue de relancer et rendre plus dynamique le réseau des agents de distribution mobile money.

De manière plus spécifique la firme, devra accompagner les prestataires de mobile money à mettre en place des procédures de travail, des processus d'échanges entre acteurs, un modèle économique adéquat de nature à susciter l'intérêt des clients pour le mobile money, principalement ceux dans les zones rurales. Il s'agira à terme d'augmenter de manière plus accrue la fréquentation des points de service mobile money et leur maillage sur tout le territoire de manière à rehausser tous les indicateurs du mobile money, notamment en termes de nombre de transactions, de points de services et de points marchands actifs.

### Qualifications et compétences du Cabinet

La mission sera confiée à une firme ou à un consortium

de firmes disposant d'une expérience probante en accompagnement de prestataires de services financiers numériques.

### La firme (ou le consortium) devra répondre aux critères ci-après :

- Expérience générale d'au moins dix (10) ans ;
- Avoir réalisé au moins une (01) mission similaire d'accompagnement de prestataires de services financiers numériques dans la distribution ou le marketing de leurs produits ou services financiers numériques, au cours des cinq (05) dernières années (joindre au dossier les attestations de bonne exécution) ;
- Une connaissance du contexte des services financiers numériques dans la sous-région serait un atout.

Le Cabinet devra réunir une équipe d'experts possédant des compétences de pointe en rapport avec la mission.

### Composition minimale de l'Equipe :

#### 1) Un/Une expert en gestion de réseau d'agents de distribution. II/Elle devra avoir le profil ci-dessous :

- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+4 au moins en économie, finances, marketing, commerce, gestion ou tout autre domaine pertinent ;
- disposer d'au moins 10 ans d'expérience générale ;
- disposer d'au moins 3 ans d'expérience en stratégie de distribution de services financiers numériques;

#### 2) Un/Une spécialiste des services financiers numériques, ayant le profil suivant :

- titulaire d'un diplôme de niveau Bac+4 au moins en ingénierie TIC, économie, finances, statistiques ou tout autre domaine pertinent;

- disposer d'au moins 7 ans d'expérience générale ;
- disposer d'au moins 3 ans d'expérience en matière d'élaboration de modèle économique dans le secteur de la distribution de services financiers numériques, intégrant des plans de commissionnement;

Le Consultant sera recruté selon la méthode Sélection de Consultants Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC), telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants - Juillet 2016 - Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) de juillet 2016 révisé en novembre 2017 et Août 2018

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes 9 heures à 17 heures 30 du lundi au jeudi et de 9 heures à 12 heures 30 les vendredis.

Les manifestations d'intérêt peuvent être déposées au siège de l'UGP, envoyées par courrier à l'adresse postale : Unité de Gestion du Projet (UGP) Sis – 1<sup>er</sup> virage à gauche après la Nouvelle Cite EAMAC, puis 1<sup>er</sup> virage à droite, BP : 11 968 – Tél : + 227 20 35 35 16, ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

[recrutement@pvi.ne](mailto:recrutement@pvi.ne) avec copie [fati.magagi@pvi.ne](mailto:fati.magagi@pvi.ne) au plus tard le Mercredi 11 juin 2025 à 09 heures (GMT+1). (Les manifestations d'intérêt envoyés électroniquement doivent être au format pdf).



## Marchés Publics

RÉPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION  
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
AGENCE NATIONAL D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
ANAQ-SUP

## AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N°001/2025/MES/R/IT/DG/DAAPC/ANAQ-SUP

## POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT

1. Cet Avis d'appel d'offres Ouvert (AOO) N°001/2025/MESR/SG/ANAQ-Sup, s'inscrit dans le cadre de l'exécution du Plan Prévisionnel de Passation des Marchés publics dans le journal, le Sahel Quotidien Nigérien d'information N°10.898 du 31 mars 2025.

2. L'Agence Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ANAQ-Sup dispose des fonds du budget national, afin de financer l'**acquisition du matériel roulant au profit de l'Agence National d'Assurance Qualité de l'enseignement Supérieur et de la Recherche (ANAQ-Sup)**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif au présent appel d'offres,

3. L'Agence Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ANAQ-Sup sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'**acquisition de deux (02) véhicules de fonction et de mission**.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics aux articles du **29 au 39** du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles,

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'**AGENCE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE ANAQ-Sup**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : ANAQ-Sup, sis au quartier Citée chinoise en face du siège de la CDTN tous les jours ouvrables de **9h à 13h**.

6. Les exigences en matière de qualifications sont Voir les **DPAO** pour les informations détaillées,

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **quatre cents mille (400 000) francs CFA** à l'adresse mentionnée ci-après : **l'AGENCE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE ANAQ-Sup**, quartier Citée chinoise en face du siège de la CDTN,

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **l'AGENCE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE ANAQ-Sup**, quartier Citée chinoise en face du siège de la CDTN, **au plus tard le lundi 30 juin 2025 à 9 h 30 mns**. Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées,

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux pour cent (2%)** du montant de l'offre,

10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 18.1 des IC et aux DPAO,

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le même jour à 10 heures** à l'adresse suivante : dans la salle de réunion au premier étage l'Agence Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ANAQ-Sup,

12. Par décision motivée, l'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'Offres Ouvert National (AOON).

Pr. Amadou Boureima



## Marchés Publics

RÉPUBLIQUE DU NIGER  
CONSEIL NATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DE LA PATRIE  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE  
PROGRAMME DE RÉSILIENCE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST (PRSA)



## AVIS SPÉCIFIQUE D'APPEL D'OFFRES

N°03/2025/TVX/BERGES/NE-FRSP-NE-480953-CW-RFB

POUR LES TRAVAUX DE PROTECTION DES BERGES DANS LA ZONE D'INTERVENTION DU PRSA/FSRP – NIGER, REGIONS DE TAHOUA ET DE TILLABERI.

Crédit IDA N°6998 et DON IDA 925/NE

Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA/FSRP) et examiner le Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau du lundi au jeudi de 8H 30 mn à 17 heures et le vendredi de 8h30mn à 12h 30 mn à l'adresse indiquée ci-dessous.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire éligible intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèce. Le dossier d'appel d'offres sera adressé sous plis fermé.

6. Les Soumissions doivent être remises **au plus tard le lundi 30 juin 2025 à 10H30mns heure locale**. La remise des soumissions par voie électronique ne sera pas permise. Toute Soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaitent assister à l'ouverture des plis à l'adresse indiquée ci-dessous : **Salle de réunion du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, le lundi 30 juin 2025 à 11H00 heure locale**.

7. Les Soumissions doivent être accompagnées d'**une Déclaration de Garantie d'offre**,

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgation des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres .

9. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est (sont) :

A l'Attention : de Monsieur MOUSSA AMADOU Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Programme.

**Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA)**

Quartier Gamkallé, face Garage de la SNTN BP : 11 884 Niamey-NIGER Téléphone : 20 34 02 50 Email : [ucp.fsrp@gmail.com](mailto:ucp.fsrp@gmail.com)

**LE SECRETAIRE GENERAL**  
**Bachir OUSSEINI**



N° 2149 du Vendredi 30 Mai 2025



## AVIS DE MARCHE

## FOURNITURE D'EQUIPEMENTS APPLE (IPHONE, IPAD ET MACBOOK) POUR LE SIEGE DE LA BOAD

Appel d'Offres Ouvert International  
AOOI/N°019/2025/DAG/DPA/BOAD

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) envisage d'attribuer un marché de fourniture d'équipements APPLE (iPhone, iPad et MacBook) à Lomé en trois (3) lots distincts :

- Lot 1 : Fourniture de soixante (60) téléphones portables IPHONE 16 PRO MAX et ses accessoires ;
- Lot 2 : Fourniture de quatre (4) tablettes iPad Pro 13 pouces 2To - noir et ses accessoires ;
- Lot 3 : Fourniture d'un (1) ordinateur portable Apple MacBook Pro M3 Max 16" Argent 48Go/1To référencé MUW73FN/A.

La livraison se fera au Siège de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) sis au **68, Avenue de la Libération, BP 1172 Lomé-Togo**.

Le dossier d'Appel d'Offres Ouvert International est publié sur le site de l'institution, à l'adresse suivante : [www.boad.org/appels-doffres](http://www.boad.org/appels-doffres).

La date limite de soumission des offres est fixée au **14 juillet 2025 à 10h00 mn**.

Les éventuelles informations complémentaires ou éclaircissements/questions seront publiés sur le site [www.boad.org/appels-doffres](http://www.boad.org/appels-doffres), en cas de besoin.

Lomé, le 28 MAI 2025

Komlan Norbert V. MENSAH  
Directeur du Département de l'Administration Générale

68 av de la Libération, B P 1172 Lomé, Togo ■ Tél. : +228 22 21 59 06 ■ Fax : +228 22 21 52 67 ■ [boadsiege@boad.org](mailto:boadsiege@boad.org) ■ [www.boad.org](http://www.boad.org)



REPUBLIQUE DU NIGER

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

FACULTE D'AGRONOMIE

B.P. : 10960 – TÉL. 20.31.52.37 FAX : 20.31.66.12.

E-MAIL : [FAGRONOMIEF@GMAIL.COM](mailto:FAGRONOMIEF@GMAIL.COM) / [FA@UAM.EDU.NE](mailto:FA@UAM.EDU.NE)

NIAMEY – NIGER



## AVIS DE RECRUTEMENT

## De deux (2) enseignants-chercheurs permanents

Le Doyen de la Faculté d'Agronomie de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, lance un avis de recrutement de **deux (2) enseignants-chercheurs permanents** au titre de l'année 2025.

**POSTE** : Département "Science du Sol" (DSS)

**LIEU D'AFFECTATION** : Faculté d'Agronomie.

## 1. MISSIONS

Les Enseignants-chercheurs ont non seulement une mission pédagogique en participant à l'ensemble des activités de la Faculté, à la formation et à l'encadrement des étudiants, mais aussi une mission de recherche à travers des productions scientifiques.

## 2. PROFIL POSTE

Les candidats à ce poste doivent être libre de tout engagement, être immédiatement disponibles et avoir :

✓ Pour le premier poste : un Doctorat d'Université en Sciences de l'Environnement ou en Sciences agronomiques, spécialisé en Science du Sol, avec des compétences en Chimie du Sol et en gestion des sols des bas-fonds ;

✓ Pour le deuxième poste : un Doctorat d'Université en Sciences de l'Environnement ou en Sciences agronomiques, spécialisé en Science du Sol, avec des compétences en Physique du Sol et en restauration des sols en milieu dunaire ;

## Pour les deux postes

✓ Des articles publiés dans les revues scientifiques dans les domaines sus cités ;

✓ Une expérience dans l'Enseignement Supérieur est un atout.

## 3. COMPOSITION DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature devront comporter les pièces suivantes :

✓ Une demande de candidature manuscrite adressée au Recteur de l'Université Abdou Moumouni de Niamey ;

✓ Un Curriculum Vitae daté et signé, faisant état des activités d'enseignement et des travaux de recherche ;

✓ Une copie légalisée du diplôme dans le domaine concerné ;

✓ Un exemplaire de la Thèse de Doctorat soutenue ;

✓ Une copie des articles publiés ;

✓ Une attestation de travail ou tout autre document délivré par une autorité universitaire ou une institution de recherche, constitue un atout ;

✓ Une copie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;

✓ Une copie légalisée du certificat de nationalité ;

✓ Un bulletin de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;

✓ Un certificat de visite et de contre visite médicales datant de moins de (3) mois.

✓ Une copie légalisée de la carte d'inscription à l'ANPE ou tout autre document clarifiant la situation administrative du candidat

✓ Une copie de la page du journal dans lequel l'appel d'offre du recrutement a été publiée.

## 4. DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'Agence Nigérienne pour la Promotion de l'Emploi (A.N.P.E.) au plus tard le **30 juin 2025 à 18 heures**.

M. BALLA Abdourahamane

Professeur Titulaire des Universités

CAMES

## Retraite Stratégique du Groupe de Travail Abris et Biens Non Alimentaires (GTABNA)

# Renforcer la capacité collective à protéger et à soutenir les communautés les plus vulnérables

La retraite du Groupe de Travail Abris et Biens Non Alimentaires (GTABNA) a débuté mercredi 28 mai 2025 à Niamey. Cette retraite réunissant l'ensemble des partenaires, permettra de renforcer la capacité de réponse du Groupe de Travail Abris et Biens Non Alimentaires face aux mouvements de la population pour raison de sécurité, des inondations et la réduction des financements. C'est la Secrétaire générale sortante du Ministère en charge de l'Action Humanitaire, Mme Djibrilou Bintou, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de ladite activité.

Au cours de ces deux jours, les discussions des travaux permettront de poser un diagnostic des activités du groupe de travail, de formuler des recommandations et d'identifier les actions pour le plan de travail de 2025. A l'ouverture des travaux, la Secrétaire générale sortante a précisé que cette retraite est un moment privilégié pour l'ensemble des partenaires, un jalon essentiel pour évaluer collectivement les actions passées, optimiser les performances et tracer la voie d'une intervention humanitaire encore plus pertinente et impactante pour l'année 2025. « Ensemble, nous allons renforcer notre capacité à protéger et à soutenir les communautés affectées, en mettant l'accent sur l'amélioration continue et l'innovation, ceci face aux défis humanitaires complexes et évolutifs auxquels notre pays est confronté, notamment les mouvements de population dus à l'insécurité, aux inondations récurrentes et au contexte géopolitique », a-t-elle soutenu.



Idrissa Hamadou / ONU et la promotion d'une campagne de sensibilisation visant la préparation aux urgences humanitaires dans le domaine. Cette retraite, a-t-il ajouté, s'inscrit précisément dans le cadre de la quatrième fonction, qui consiste à suivre et évaluer les performances du secteur. M. Ben Oduwa Wotshu a indiqué que les résultats attendus de cette retraite sont significatifs.

« Nous visons à produire un plan d'action pour l'année 2025 qui se veut complet dans notre secteur. Nous visons à avoir des orientations, des recommandations claires sur la problématique de l'accès au logement, à la terre et aux biens, et la méthodologie pour l'intervention dans notre secteur. Nous définirons et revisiterons les catalogues, revisiterons et validerons la stratégie du secteur abri ainsi que son plan d'action 2025-2026. Nous formulons des recommandations et propositions pertinentes pour la prise en charge des personnes affectées malgré les contraintes financières », a précisé le représentant de l'OIM.

Farida. A. Ibrahim

**Photo de famille des participants à la retraite stratégique**

Pour Mme Djibrilou Bintou, disposer d'un secteur abris et biens non alimentaires fort et réactif est très important. « Vous aurez des présentations et des discussions sur des thématiques clés, notamment, la mutualisation des ressources, le financement sur la réponse en ABNA, les leçons apprises des coordinations régionales du GTABNA, et les réponses aux inondations de 2024 », a-t-elle indiqué.

Le représentant de l'OIM, M. Ben Oduwa Wotshu, a dans ses propos liminaires souligné que cette retraite représente un moment charnière, alors que les défis humanitaires se complexifient et évoluent. Le secteur abris et biens non alimentaires se mobilise pour apporter les réponses les plus rapides et efficaces. « Nous allons plus que jamais

renforcer notre efficacité à protéger, à secourir et à venir en aide aux populations affectées en mettant en œuvre une stratégie continue de l'innovation, mettant au centre les actions des populations vulnérables. Le GTABNA au sein du mécanisme de coordination humanitaire est structuré autour de six fonctions essentielles qui orientent son action », a-t-il dit.

Ces fonctions, a-t-il poursuivi, incluent le soutien à la prestation des services des partenaires du secteur, l'orientation de la coordination humanitaire au sein de l'équipe humanitaire pays, dont la prise des décisions stratégiques, la planification et la mise en œuvre des stratégies sectorielles, le suivi et l'évaluation des performances, les renforcements des capacités nationales des préparations et des planifications d'urgence,

## Lancement du Programme CANAL+ IMPACT dans deux orphelinats à Niamey

# Favoriser l'accès à l'éducation et au divertissement aux enfants vulnérables

Dans le cadre de son engagement sociétal, CANAL+ Niger, en partenariat avec l'ONG Forge Art, a lancé le mercredi 28 mai 2025, les activités du programme CANAL+ IMPACT dans deux orphelinats de la Ville de Niamey, à savoir l'orphelinat Moujamma As-Sidiq du quartier Niamey 2000 et l'orphelinat Oumar Bello Barkiré de Saga. Placée sous le thème "l'éducation et le divertissement pour tous", cette initiative vise à révéler les talents, stimuler la créativité et renforcer l'autonomie éducative des enfants. Ce programme a pour ambition de favoriser l'accès à l'éducation, à la culture et au divertissement pour les enfants les plus fragilisés. Durant six mois, deux cents (200) enfants bénéficieront d'ateliers enrichissants et ludiques autour du théâtre, de l'art plastique, du recyclage créatif, de projections de films éducatifs et créatifs, de cours de français pour apprendre à lire et à écrire, de fabrication de produits d'entretien (savon, détergent) et l'initiation à la couture destinée aux jeunes filles pour leur garantir une autonomisation à long terme.

Dans son discours, le Directeur Général de CANAL+ Niger, M. Issa Garba Ibrahim, a indiqué que cette initiative s'inscrit pleinement dans la vision de CANAL+ Niger

en tant qu'entreprise citoyenne, profondément engagée dans le développement social et culturel du pays. Au-delà de sa mission première de diffusion de contenus, CANAL+ Niger croit fermement que le pouvoir du divertissement peut aussi être un levier d'éducation, d'éveil et de transformation sociale. « À travers ce programme, nous avons souhaité aller à la rencontre des enfants les plus fragilisés pour leur offrir bien plus que des moments de détente. Les ateliers que nous avons mis en place sont à la fois pédagogiques, créatifs et thérapeutiques », a-t-il déclaré.

M. Issa Garba Ibrahim a ajouté que les activités au niveau des deux orphelinats sont conçues de manière participative. Elles alternent des séquences théoriques et pratiques, dans lesquelles les enfants sont pleinement acteurs de leur apprentissage. « Vous êtes capables, vous êtes précieux, vous êtes pleins de potentiel. CANAL+ est fier d'être à vos côtés pour



**Le Directeur Général de CANAL+ Niger procédant au lancement du programme**

vous accompagner, vous écouter, et surtout vous donner les moyens de rêver grand », a-t-il affirmé en s'adressant aux enfants.

Le Secrétaire Général de l'orphelinat Moujamma As-Sidiq du quartier Niamey 2000, M. Aminou Maïnassara, a, quant à lui, remercié CANAL+ Niger pour cette initiative qui offre un espace d'apprentissage, d'expression et de création pour les enfants.

Le Directeur de l'orphelinat Oumar Bello Barkiré de Saga, M. Issoufou Hamadou

Garba, a aussi salué les activités de Canal + Impact, notamment son programme d'éducation et de divertissement qui a pour but de contribuer à éduquer les enfants dans un cadre agréable plein de joie et de gaieté. « Nous remercions vivement les initiateurs de ce programme, car il nous permet de former nos élèves sur plusieurs thématiques et aussi sur des métiers porteurs d'avenir », a-t-il indiqué.

De son côté, le Président de l'ONG Forge Arts, M. Oumarou Aboubacari, a rappelé que ladite ONG est une structure d'action artistique et culturelle pour le développement durable au Niger. « L'une de ses missions est de contribuer au bien-être mental et physique des personnes vulnérables. L'ensemble de ces activités à l'endroit des jeunes vise à apporter un soutien pédagogique. Il revêt également un caractère thérapeutique à l'endroit des jeunes pensionnaires de ces orphelinats », a-t-il conclu.

Abdoussalam K. Mouha

# HOROSCOPE

## Prévisions de vendredi-samedi-dimanche

**1 Bélier** (21 mars - 19 avril)

« L'amour ne se résigne pas, il défie » écrivait Sigmund Freud, traduisant sans le savoir la présence de Vénus. Avec un ciel qui rayonne d'influences motivantes et ne demande qu'à vous faire avancer, prenez des initiatives. Le besoin de réussir et de conquérir vous ouvre de nouvelles voies. Restez positive et bien centrée sur les objectifs que vous vous fixerez et vous y arriverez. Retenez surtout que vous avez à présent les moyens de vos attentes.

**2 Taureau** (20 avril - 20 mai)

Avec la présence de Mercure et Uranus, les idées fusent et cela vous stimule pour puiser en vous des ressources créatives inattendues. C'est le moment de partager vos idées et de faire preuve d'initiatives pour faire évoluer vite et bien un projet qui vous tient à cœur. Prenez le temps de bien faire et restez positive car votre envie de réussir vous ouvre de nouvelles voies de communication auxquelles vous n'aviez pas songé.

**3 Gémeaux** (21 mai - 21 juin)

Il y a Jupiter dans votre secteur et cela réactive votre besoin de bouger et de communiquer. Les contacts que vous prenez actuellement auront toutes les chances de porter leurs fruits, ne ménagez pas vos efforts pour élargir votre cercle relationnel car vous êtes dans une pente ascendante qui promet de mettre en lumière vos qualités de négociation ainsi que vos heureuses dispositions à trouver des solutions inattendues.

**4 Cancer** (22 juin - 22 juillet)

Le contexte planétaire riche en influences disparates, favorise à la fois l'intuition et l'inspiration qui vous guident pour faire les bons choix. Le moment est venu de prendre un nouveau départ mais à la condition de clarifier les zones de flous pour avancer sur de bonnes bases. N'hésitez pas à aborder les points sensibles en usant de toute la diplomatie dont vous êtes capable pour trouver le point de concorde qui apaise et rassure.

**5 Lion** (23 juillet - 21 août)

Misez sur l'influence bienveillante de Mars qui vous stimule pour saisir les opportunités et nourrir les contacts. Réfléchissez bien à ce que vous voulez réaliser sur les plans professionnels et matériels avant de vous lancer. Si vous appartenez au dernier décan, la planète de la chance en visite dans un signe ami viendra vous donner un coup de pouce pour arrondir les angles et résoudre les tensions.

**6 Vierge** (22 août - 21 sept.)

La double influence de Mercure et d'Uranus vous permet de passer à la vitesse supérieure et vous faire avancer à nouveau. C'est le moment d'étendre vos connexions et d'aiguiser vos ambitions. Visualisez le développement de vos affaires sur un plus long terme. En identifiant plus finement vos désirs, vous vous donnerez des chances de viser juste et de les réaliser concrètement. Une pointe d'audace pourrait bien vous réussir.

**7 Balance** (22 sept.- 22 oct.)

Voici un joli passage en duo venant d'un signe complice, Le Soleil et Jupiter offrent à la fois l'assurance et l'optimisme. N'hésitez pas, prenez cette semaine quelques bonnes résolutions et faites-vous plaisir. Votre situation sociale et matérielle ne doit pas vous cacher l'essentiel. Ce qui est important, c'est de vivre bien centrée et rassurée par l'harmonie et l'équilibre que vous générerez sur le plan relationnel.

**8 Scorpion** (24 oct. - 22 Nov.)

Avec Saturne le sage et Pluton l'intuitif, vous êtes bien équipée pour y voir clair. Ces planètes sont celles qui donnent le ton pour orienter vos choix et votre façon d'aborder la vie. Elles se lient dans le ciel et donnent à votre personnalité sociale une singularité que les autres n'ont pas. Vous avez un tempérament magnétique, c'est un talent qu'il faut utiliser pour approfondir vos liens.

**9 Sagittaire** (22 nov. - 22 déc.)

Le passage de la planète rouge dans un signe de Feu vous apporte du tonus et l'envie d'accélérer le rythme. Réflétant parfaitement le besoin d'action qui vous anime actuellement et vous pousse à avancer droit devant sans vous poser trop de question. Votre ciel s'éclaire à mesure que vous retrouvez votre autonomie et votre optimisme naturel. Cet ensemble harmonieux et positif vous donne des ailes pour aller plus vite.

**10 Capricorne** (21 déc. - 19 janv.)

Avec Saturne en signe ami, votre idéalisme doit trouver un terrain concret pour s'exprimer pleinement. Ne vous contentez pas de penser ni même de vouloir, mais agissez sur les événements, motiver les personnes qui vous entourent en encourageant leurs efforts, sans leur en demander plus que ce dont ils seront capables. Ne projetez pas les exigences que vous vous imposez à ceux qui n'ont ni vos talents ou vos motivations.

**11 Verseau** (20 janv. - 18 février)

Avec Vénus et Pluton, les planètes vous proposent de belles perspectives d'opportunités. Mettez en route un projet et pariez sur la nouveauté. Prenez des initiatives et si besoin, avancez seule. Ne comptez sur personne pour vous motiver. Envoyez des messages et lancez des idées mais n'espérez pas de résultat immédiat car vous êtes seulement sur la ligne de départ.

**11 Poisson** (19 février - 20 mars)

Sur le plan social, ne faites pas cavalier seul, arrondissez les angles car vous aurez à composer. Faites-vous souple et diplomate, comme vous savez naturellement le faire. Vous trouvez que le rythme est trop lent ? Allez dans le sens du vent et prenez votre mal en patience car bientôt Jupiter viendra vous donner un coup de pouce et de belles choses vont arriver. Vous croiserez rapidement ceux qui seront susceptibles de vous accompagner.

## Rions-en

### A qui le tour ?

Un jeune garçon assiste au mariage de son frère aîné. Les deux familles, celle du mari et celle de la mariée, sont réunies : les parents, grands-parents, oncles, tantes, frères, sœurs, cousins, cousines, etc.

A la sortie de l'église, après avoir félicité les mariés, la famille vient voir le jeune garçon et lui dit :

– Alors, c'est bientôt ton tour ?

Etc, etc..., une bonne dizaine de personnes lui font cette remarque, ce qui l'agace un peu.

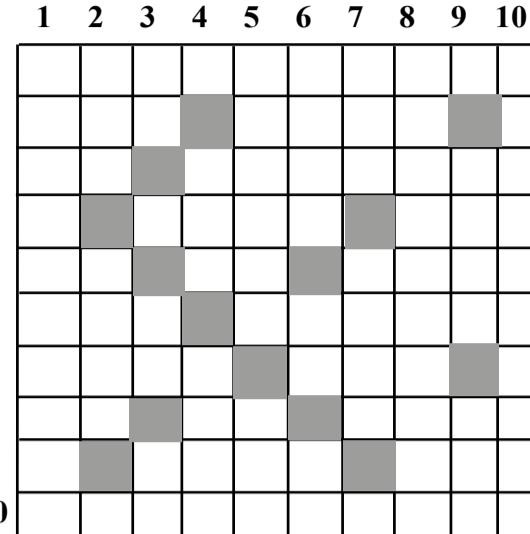
Le temps passe.

Quelques années plus tard, un ancien qui avait justement assisté au mariage décède.

Toute la famille se réunit pour l'enterrement. Et le jeune garçon aussi est présent. Après l'enterrement, il va voir tous les vieux présents et leur dit :

– Alors, c'est bientôt ton tour ?

# MOTS CROISES



### HORizontalement

- Île italienne de la Méditerranée;
- Ville du Nigéria: Se prétendre blanc comme neige ;
- Lieux d'aisances (Phonétique) - Mangeston herbe dans le pré - ;
- Roi à crinière - Le mot de la fin à la messe ;
- Compagnie de téléphonie cellulaire - Chlore - Espèce (Inversé) - ;
- Petit groupe - Colonie d'insectes;
- Peuple du Nigéria - Il supporte la quille ;
- Voyelle double - Entrée et sortie de la capitale de l'Aïr - Avant la Sonitel ;
- Couturier français - Levant ;
- Qu'elle tombe en pamoison (Qu'elle s') ;

### VERTICalement

- Femme qui lave le linge au bord de la rivière ;
- Les rudiments d'une science - Conduit rigide utilisé en laboratoire ;
- Possessif - Lac des Pyrénées - Renforçait l'affirmation;
- Style à bille - Bon pour la santé ;
- Engagé - Parc animalier ;
- Diva canadienne - L'home du jour - Petit cours ;
- Chef d'œuvre - Située à l'envers ;
- Plantes dont le contact provoque des démangeaisons;
- Soutien-Futur hôtel spatial ;
- Qui a juré avant de prendre fonction ;

## numéro précédent

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
C	L	A	U	D	I	Q	U	E	R
H		S	S	O		I	N	N	E
A	L	I	B	I	S		S	A	S
R	U	E		T	O	R		M	P
A	C		O		L	A	S		E
N		E	S	S	E	N		O	C
C	O	N	T	I	N	G	E	N	T
O	U	F		R	E	L	U	E	
N	I	E	S		S	E	L		N
S	E	R	T	I	S	S	E	N	T

## Numéros utiles

Num Vert Police Nat : 8383

Renseignements:

Du Samedi 24 Mai 2025

au Samedi 31 Mai 2025

12

Réclamations:

De la Nation

Wadata

13

SAMU:

Indépendance

Ténééré

15

Police secours:

Banifandou

Dendi

17

Sapeurs Pompiers:

Naïmey 2000

Aéroport

20 72 25 21

Hôpital :

Gamkalley

Adoua

20 73 47 37

Médecins de nuit:

Al Afiya

Sayé

Imane

Sahel

Dambina

Centrale

Loko

Complex

## Pharmacie de garde

Du Samedi 31 Mai 2025

au Samedi 07 Juin 2025

12

Point D

Sonuci Koubia

Nouveau Marché

13

Said

Patience

15

Zam Zam

Terminus

17

Abdoulkarim

Taran

18

Route Tillabéri

Tallagué Est

20 72 25 21

Ah Rahma

Amana

Gawèye

Pop. Maourye

Pop. Hôpital (sauf les dimanches)

20 73 47 37

20 73 22 43

Chef de section Infographie :

Abdou Raphiou Maroufou

20 73 22 43

Directeur Commercial

Inoussa Sadissou Samy

20 73 22 43

Chef de section Communiqué et Pub :

Soumaila Seydou Boubacar

20 73 22 43

REPUBLIQUE DU NIGER  
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES  
SECRETARIAT GENERAL  
Unité de Coordination du  
Projet Corridor Economique Lomé-Ouagadougou-Niamey (PCE-LON) et du  
Projet d'Intégration et de Connectivité du Sud Niger (PICSN)

# AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS

## POUR LE RÉGLEMENT DES FOURNITURES, TRAVAUX ET SERVICES DEVANT ÊTRE ACQUIS DANS LE CADRE DE CE PROJET

### **Financement Banque mondiale (IDA) :** Code projet : P-179770

La République du Niger a obtenu le financement du Projet P- 179770 d'un montant équivalent à quinze millions cent mille Droits de tirage spéciaux (DTS 15 100 000,00) («Don») ; et un montant équivalent à trois cent cinquante-un millions trois-cent mille euros (351 300 000 EUR) («Crédit»), pour le Financement du Projet d'Intégration et de Connectivité du Sud Niger (PICSN) et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce Crédit pour régler des fournitures, travaux et services devant être acquis dans le cadre de ce Projet. La passation des marchés financés par la Banque sera régie par les procédures et les critères de provenances définis par la Banque mondiale.

### **1. Le Projet comprend les composantes suivantes :**

#### **- Composante 1 : Amélioration de la résilience climatique de la dorsale de transport du Niger.**

Cette composante permettra de soutenir le bénéficiaire dans la réhabilitation et l'amélioration du tronçon routier de la RN1 Maradi-Zinder pour qu'il réponde aux normes de résilience climatique, par le biais de la réhabilitation et la modernisation d'environ 232,89 km du tronçon routier de la RN1 Maradi-Zinder, en intégrant des mesures d'adaptation au climat, y compris des solutions basées sur la nature, la stabilisation des dunes, l'amélioration des structures de drainage et la réhabilitation/construction et l'amélioration de 25 km de routes en terre moderne et 500 km de routes rurales reliant l'arrière-pays du bassin de la RN1 autour de la section Maradi-Zinder, incluant environ 240 km de routes rurales dans des zones de la section habitées par des réfugiés et des communautés hôtes ainsi que la construction d'environ 50 km de caniveaux en blocs de béton dans les zones inondables de la région de Maradi-Zinder, par le biais de méthodes à forte intensité de main-d'œuvre («HIMO»). En outre cette composante financera les études techniques, les instruments environnementaux et sociaux pour la construction/réhabilitation/mise aux normes de résilience climatique de certains tronçons routiers bitumés prioritaires, la route de contournement de Zinder, l'échangeur de la patte d'oie de Maradi dans la RN1.

#### **- Composante 2 : Environnement favorable à la logistique du sud du bassin du Niger**

Cette composante préparera des études et conception d'un programme de soutien au développement des chaînes de valeur agropastorales, y compris une évaluation de l'utilisation de mécanismes de financement tels que les modèles de financement mixte, les lignes de crédit concessionnelles ou les

solutions de financement du commerce pour les micro, petites et moyennes entreprises, les associations informelles de femmes ainsi que les réfugiés, les communautés hôtes, les associations agropastorales, et les dispositions de mise en œuvre appropriées. Cette composante assurera la fourniture d'une assistance technique aux parties prenantes concernées telles que les intermédiaires financiers, les acteurs de la logistique pour soutenir la multimodalité et à la facilitation du commerce régional. Elle financera les études techniques, les instruments environnementaux et sociaux ainsi que d'autres études/évaluations pertinentes pour la construction : (a) d'un poste frontière à Magaria ; (b) de petits comptoirs d'exportation d'oignons à Maradi ; et (c) d'un port sec à Maradi.

#### **- Composante 3 : Renforcement institutionnel et gestion de projet**

Cette composante vise à soutenir le bénéficiaire dans le renforcement de la capacité institutionnelle pour la sécurité routière et la mise en œuvre du projet, par la réalisation : (i) un audit des systèmes d'inspection des véhicules du bénéficiaire et la préparation des instruments techniques, environnementaux et sociaux pour la construction de deux centres modernes d'inspection des véhicules à Maradi et Zinder ; et (ii) la construction, l'équipement et la mise en service desdits centres d'inspection des véhicules, le renforcement des capacités du MEI et des autres ministères et agences concernés du bénéficiaire, y compris le MEF, le MAGEL, le MCI, le MEHA, le MAE/C/NE, MT/AC, le MP/AS/SN et l'ANISER, par la fourniture d'équipements, de logiciels, de consommables et la formation de leur personnel, afin d'intégrer les considérations relatives au changement climatique dans la planification, la conception et la mise en œuvre des activités du projet, le renforcement des capacités du MISPAT et de sa direction générale de l'état civil, des migrations et des réfugiés, par : (i) la fourniture d'une assistance technique aux fonctionnaires de l'administration centrale et décentralisée dans le domaine de la gestion des réfugiés (notamment par l'amélioration de l'enregistrement des réfugiés et la mise à jour des procédures nationales de détermination du statut de réfugié) et le soutien aux populations d'accueil ; et (ii) la conception et la mise en œuvre de programmes de formation à long terme sur la gestion des réfugiés ainsi que la gestion, la coordination, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation, et la supervision du projet (y compris les aspects techniques, fiduciaires, environnementaux et sociaux), y compris la mise en œuvre du plan de réinstallation pour la réhabilitation de la route Maradi-Zinder.

#### **- Composante 4 : Composante d'intervention d'urgence conditionnelle**

Cette composante fournira une aide immédiate au bénéficiaire pour répondre à une crise ou à une urgence éligible, si nécessaire.

**2. Les marchés financés par le Don et le Crédit seront passés conformément aux procédures spécifiées dans les Directives de la Banque mondiale : Passation des marchés de fournitures, de travaux et de Services (autres que les services de consultants) par les emprunteurs financés par les prêts de la Banque mondiale dans le cadre des crédits et dons de l'AID telle que défini dans le « Règlement de Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et Février 2025 (« le Règlement de Passation de Marchés »), et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation de Marchés.**

**3. Les avis relatifs aux différents marchés qui doivent être passés conformément aux procédures d'appel à la concurrence internationale de la Banque mondiale seront publiés, dès leur communication, dans Development Business et dgMarket et/ou, des journaux et publications commerciales ayant une grande diffusion internationale et dans les journaux locaux.**

**4. Les soumissionnaires potentiels satisfaisant aux critères de provenance souhaitant figurer sur la liste des destinataires d'avis de présélection/d'appel d'offres dans le cadre des procédures d'appel à la concurrence internationale, ou ceux ayant besoin de renseignements complémentaires, devront s'adresser à l'Unité de Coordination des Projets PCE-LON/PICSN, sise à l'avenue Djibo Bakary non loin de l'ambassade de l'Allemagne et de l'hôtel home land,**

Tél : 20 73 83 63 : BP : 12 130 NIAMEY - NIGER, courrier électronique aux adresses suivantes : [pce\\_lon\\_niger@yahoo.com](mailto:pce_lon_niger@yahoo.com), [oumaditahamet@yahoo.fr](mailto:oumaditahamet@yahoo.fr), [kandarga@yahoo.fr](mailto:kandarga@yahoo.fr), avec copie à [dmmafakihab@gmail.com](mailto:dmmafakihab@gmail.com), [danissa\\_sam@yahoo.fr](mailto:danissa_sam@yahoo.fr) et [isboudel@yahoo.fr](mailto:isboudel@yahoo.fr)

**Le Ministre de l'Equipement et des Infrastructures**

**Colonel Major SALISSOU MAHAMAN SALISSOU**

**Commandeur dans l'Ordre National du Niger**

REPUBLIQUE DU NIGER  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
Agence du Barrage de Kandadji (ABK)  
PROGRAMME KANDADJI DE REGENERATION DES ECOSYSTEMES  
ET DE MISE EN VALEUR DE LA VALLEE DU NIGER (P-KRESMIN)

## AVIS D'APPEL PUBLIC À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 06/2025/ABK/PKRESMIN/BOAD

### Relance



#### **Pour la Sélection d'un Cabinet d'Audit Technique et financier pour les Exercices 2023, 2024 et 2025 des comptes du projet d'aménagement hydro-agricole de 1300 ha dans le cadre du Plan d'Actions de Réinstallation de la deuxième vague (PAR 2) du Programme kandadji**

**Financement partiel du projet d'aménagement hydro-agricole de 1300 hectares dans le cadre du plan d'actions de réinstallation des populations de la deuxième vague (PAR 2) du Programme Kandadji.**

**Financement : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)**

**Source de financement :** Accord de Prêt de la BOAD N°2019007/PR

NG 2021 15 00 du 12 Août 2021

#### **Consultation régionale**

**1. Le Gouvernement de la République du Niger a sollicité et obtenu auprès de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds afin de financer le projet d'aménagement hydroagricole de 1300 hectares dans le cadre du plan d'actions de réinstallation des populations de la deuxième vague (PAR 2) du Programme Kandadji, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds accordées au titre de ce financement pour procéder au recrutement d'un(e) bureau d'études/(firme de consultants) chargé(e) de l'Audit Technique et financier des exercices 2023, 2024 et 2025 des comptes du projet d'Aménagement Hydro Agricole de 1300 ha dans le cadre du plan d'actions de réinstallation des populations de la 2eme vague (PAR 2) du programme kandadji.**

#### **2. Les prestations comprennent :**

**a.** D'obtenir l'assurance que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'incohérences, et en cas d'anomalies significatives, prouver que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreur permettant ainsi à l'auditeur de formuler une opinion exprimant si les états financiers sont établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à un référentiel comptable applicable ;

**b.** D'émettre un rapport sur les états financiers et de procéder aux communications requises par les Normes ISA sur la base des conclusions de ses travaux. Les services prévus au titre de cet audit sont de formuler une opinion sur les états financiers sur la base des vérifications menées conformément aux normes internationales d'audit (ISA). Dans les grandes lignes, l'auditeur aura pour mission de confirmer que :

**c.** Toutes les ressources, y comprises celles de contrepartie nationale (budget de l'État) et les autres sources externes (en cas de cofinancement) ont été utilisées conformément aux dispositions de l'accord de financement dans un souci d'économie et d'efficience, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées ;

**d.** Les acquisitions de biens, travaux et services financés ont été réalisées conformément aux dispositions de l'accord de financement et ont été correctement enregistrées dans les livres comptables. Les services attendus comprennent l'audit des comptes et des processus de passation des marchés passés selon le système national qui permettront à l'auditeur d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière et le processus de passation des

marchés du Projet au 31 décembre de chaque année auditee et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles sont été octroyées ;

**e.** Les pièces justificatives appropriées, documents et livres comptables relatifs aux activités du projet, sont conservées ;

**f.** Les comptes spéciaux sont tenus conformément aux dispositions de l'accord de financement et aux règles et procédures de la Banque en matière de décaissements ;

**g.** Les états financiers sont préparés par la direction du projet conformément aux référentiels comptables applicable ;

**h.** Les actifs immobilisés du projet existent et ont été correctement évalués, et les droits de propriété du projet ou des bénéficiaires sur ces actifs ont été établis en conformité avec l'accord de financement ;

**i.** Les dépenses inéligibles ont été correctement identifiées et font l'objet d'un paragraphe séparé dans le rapport d'audit ; elles doivent être mentionnées dans la lettre à la direction, et si elles sont jugées significatives, elles doivent être insérées dans l'opinion de l'auditeur.

**3. L'Agence du Barrage de Kandadji, Agence d'Exécution du Projet, invite les cabinets régionaux éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).**

#### **Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :**

- Être un cabinet d'audit indépendant vis-à-vis du projet et de la BOAD ;
- Être un cabinet régulièrement inscrit au tableau de l'ordre des experts comptables du Niger ;
- Justifier d'une expérience générale d'au moins dix (10) ans dans le domaine de l'audit en tant que cabinet d'expertise-comptable et d'audit ;
- Disposer d'un personnel clé hautement qualifié et expérimenté en réalisation d'audit financier et comptable de projets/programmes financés par les Banques Multilatérales de Développement (BMD) ;
- Fournir les CV actualisés, datés et signés des experts.

Les Personnels-clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.

**Il est à préciser que tout candidat qui présente plus qu'une offre seule, ou en groupement sera disqualifié.**

**N.B :** Chaque référence doit être accompagnée d'une attestation de service fait, signée par le Maître d'Ouvrage concerné. Dans le cas contraire, cette référence ne sera pas prise en compte

dans l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt. Une attestation de service fait non traduite officiellement en français, ne sera pas prise en compte dans l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt. Le traducteur officiel doit mettre son cachet sur les documents dûment traduits.

**4.** Une liste des candidats qui ne saurait être supérieur à six (6), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Agence du Barrage de Kandadji; Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de demande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode : « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité coût) ». En cas d'égalité, le candidat ayant présenté un pool d'experts le plus expérimenté sera retenu.

**La sélection de la liste restreinte se fera selon les critères définis dans le Tableau 1 ci-dessous.**

**5.** La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des Directives pour la passation des marchés de services de consultants financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).

**6.** Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : **du lundi au jeudi de 8h30 à 13h les matins et les après-midis de 14 h 30 mn à 17h00 ; le vendredi de 8 h 30 à 12h, à l'Agence du Barrage de Kandadji (ABK), Quartier RYAD Route Niamey Nyala, BP 206, Niamey, Niger, Tel (227) 20 73 23 13, E-mail : Kandadji@intnet.ne, site web : www.kandadji.ne**

**7.** Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, sous plis fermés, en un (1) original, trois (3) copies, rédigées en français, accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le promoteur de l'entreprise ou toute personne habilitée à l'adresse ci-après **au plus tard le jeudi 12/06/2025 à 10 heures (heure locale GMT+1)** avec la mention « **Sélection d'un Cabinet d'Audit Technique et financier pour les Exercices 2023, 2024 et 2025 des comptes du projet d'aménagement hydro agricole de 1300 ha dans le cadre du plan d'actions de réinstallation de la deuxième vague (par 2) du Programme** »

**Bureau d'Ordre de l'Agence du Barrage de Kandadji (ABK), Quartier RYAD, route Niamey Nyala, BP 206, Niamey, Niger Tel (227) 20 73 23 13, Fax : (227) 20 73 21 85, E-mail : Kandadji@intnet.ne**

Les manifestations d'intérêt remises en retard ne seront pas acceptées.

**Le Directeur Général  
Amadou HAROUNA**